

<b>MASTER</b> <b>METIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION</b>	
<b>Mention</b>	<b>Parcours</b>
Second degré	Sciences économiques et sociales
<b>Site de formation :</b>	Inspe Saint-Agne

## MEMOIRE

### LES DÉTERMINANTS DE L'ORIENTATION EN FILIÈRE TECHNOLOGIQUE À LA FIN DE LA CLASSE DE SECONDE

Nolwenn VERRIEST Julien PONTIÉ

<b>Directeur-trice de mémoire</b>	<b>Co-directeur-trice de mémoire</b>
<b>Marianne BLANCHARD</b> Maître de conférences	<b>Françoise LARRÉ</b> Maître de conférences
<b>Membres du jury de soutenance :</b>	
- <b>Marianne BLANCHARD</b> – Maître de conférences - <b>Françoise LARRÉ</b> – Maître de conférences	
<b>Soutenu le</b> <b>21/06/2021</b>	
<b>Année universitaire</b> <b>2021-2022</b>	

## Sommaire

### Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Partie 1 : Cadre théorique .....</b>	<b>6</b>
I. Panorama des filières technologiques .....	6
1. Présentation des filières technologiques.....	6
2. Finalité du baccalauréat technologique .....	9
3. L'origine sociale des élèves de filières technologique.....	11
4. La répartition selon le genre dans les filières technologiques .....	12
II. Etat des lieux : les déterminants de l'orientation selon les travaux de recherche .....	13
1. Le choix de l'orientation en baccalauréat technologique expliqué par l'origine sociale.....	13
2. Le choix de l'orientation expliqué par le genre. ....	16
3. Le choix de l'orientation en baccalauréat technologique expliqué par les caractéristiques des établissements scolaires .....	18
4. Représentation sociale du travail et choix d'orientation .....	21
I. Hypothèses de recherche .....	22
II. Présentation des établissements étudiés .....	23
III. Présentation du protocole de recherche .....	27
1. Le questionnaire .....	27
2. L'observation du conseil de classe .....	29
IV. Présentation et analyse des résultats.....	31
1. Questionnaire .....	31
2. Observation du conseil de classe .....	44
<b>Conclusion .....</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>53</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>85</b>

## **Les choix d'orientation en filière technologique à la fin de la 2nde**

*“L'orientation est le résultat du processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités. La participation de l'élève garantit le caractère personnel de son projet.”* **Article D331-23 du Code de l'éducation**

*“La sociologie ne dit pas que les choix ne sont pas faits, que des décisions ne sont pas prises ou que les intentions ou les volontés sont inexistantes. Elle dit seulement que les choix, les décisions et les intentions sont des réalités au croisement de contexte multiples.”*

**Bernard Lahire, Pour la sociologie, 2016.**

### **Introduction**

La question de l'orientation n'est pas nouvelle. En effet, cette question soulève régulièrement des débats et des enjeux au sein de la communauté scolaire, scientifique et même politique. Il sera question pour ce travail de traiter l'orientation à la fin de la classe de seconde générale et technologique. De plus, il sera lieu de se concentrer sur les élèves s'orientant en filière technologique à la fin de la classe de seconde. Dès lors, il est important de rappeler que toute l'orientation ne se joue pas à la fin de la classe de seconde. En effet, avant la seconde, une part importante de l'orientation se joue aussi à la fin de la troisième ou même avant pour les élèves s'orientant vers des voies professionnelles. L'orientation à la fin de la troisième concerne les élèves s'orientant vers des voies professionnelles ou générales. De plus, après la seconde, notamment en terminale, l'orientation connaît une étape importante avec le choix des études supérieures.

Dès lors, l'orientation à la fin de la classe de seconde occupe une place centrale dans le processus d'orientation. Elle est un moment important et constitue le deuxième palier d'orientation pour les élèves qui se sont dirigés vers

le second cycle général et technologique. Ce choix d'orientation va déterminer la série de leur baccalauréat. Certains choisiront donc une filière générale (avec le choix des spécialités désormais), une filière technologique ou même parfois une filière professionnelle.

L'orientation en filière technologique constitue un *“angle mort”* de la recherche en sociologie de l'éducation. Il est assez commun de traiter des filières générales qui sont souvent l'apanage des milieux sociaux plus aisés malgré la démocratisation de l'accès aux filières du baccalauréat général. Néanmoins, cette démocratisation est à mettre en lien avec une hiérarchisation qui existe dans les filières générales.

Par ailleurs, l'orientation en filière professionnelle et ses conséquences sont largement étudiés en sociologie de l'éducation. De nombreux travaux traitent de la question de cet enseignement qui malgré sa dévalorisation possède un statut spécifique et une finalité bien établie qui consiste à dispenser la formation et de préparer la certification des futurs ouvriers et employés de l'industrie et des services.

L'orientation de manière générale renvoie au parcours scolaire et professionnel d'un individu et à la manière dont une société va tenter de réguler les flux d'entrée des jeunes actifs dans le système productif. L'institution scolaire répond ici à une double attente. A la fois d'un point de vue micro, l'institution doit répondre aux attentes de tous les élèves qui doivent trouver leurs places dans la société mais de l'autre côté d'un point de vue macro, l'École doit aussi servir l'intérêt général d'une société dans son ensemble en inculquant aux élèves un savoir commun et des valeurs communes. On voit donc qu'il y a une contradiction entre ces deux points de vue. En effet, si les élèves doivent choisir leurs orientations, l'institution scolaire est là pour que ces orientations se fassent en adéquation entre la formation et l'emploi.

Historiquement, l'orientation se faisait assez facilement en classant les individus selon des critères sociaux en donnant peu de marge de manœuvre à

l'individu quant à son choix. Avec la démocratisation, les différentes réformes scolaires et la naissance d'une multitude de filières, l'orientation est désormais un processus complexe où le choix de l'individu est plus important ce qui peut être source d'angoisses pour l'élève, les parents et le corps enseignant.

De multiples facteurs influencent les choix d'orientation. Si les résultats scolaires sont centraux, l'influence des parents et les conseils du corps enseignant constituent des facteurs très importants. Une multitude de déterminants influencent le choix complexe qu'est l'orientation. En effet, il peut y avoir des contradictions entre l'aspiration de l'élève, les parents, le corps enseignant, le lieu d'habitation, l'offre d'orientation (lié à la carte scolaire) qui est disponible ou non à proximité, le groupe de pairs ou encore les représentations sociales.

L'orientation en filière technologique à la fin de la classe de seconde permet donc de travailler sur un sujet peu étudié par les chercheurs mais qui a aussi une actualité importante avec les différentes évolutions qu'a connu l'institution scolaire et son rôle dans l'orientation des individus ces dernières décennies et permettra donc d'éclairer les différents enjeux et éléments autour de cette question.

C'est pourquoi la question de notre mémoire sera :

- **Quels sont les déterminants jouant un rôle ou non dans l'orientation des élèves en filière technologique à la fin de la classe de seconde ?**

## **Partie 1 : Cadre théorique**

### **I. Panorama des filières technologiques**

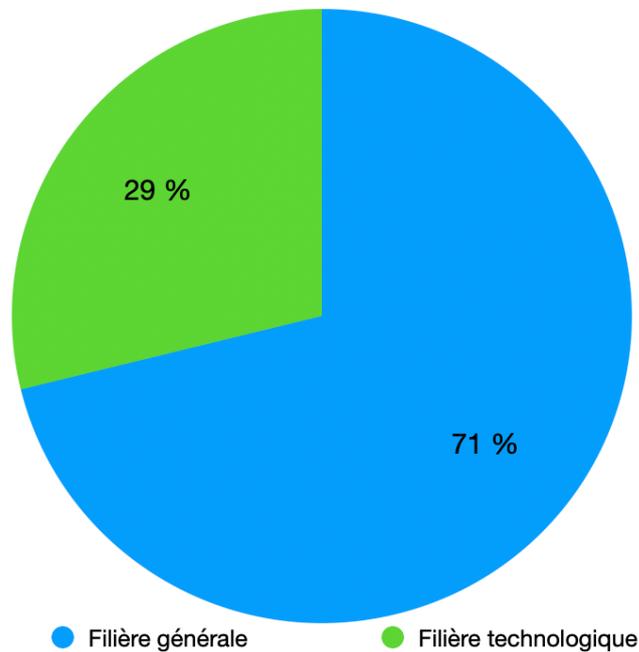
#### **1. Présentation des filières technologiques**

Les baccalauréats technologiques sont créés en 1968 et mis en place pour la session 1969. De 1968 à 1992, ces baccalauréats sont regroupés en trois séries avec de nombreuses options. Par la suite, de 1992 à 2007, les baccalauréats technologiques se décomposent en 5 séries.

Aujourd'hui, on compte 8 séries de la voie technologique au baccalauréat avec :

- **STHR** qui concerne le domaine de l'hôtellerie et de la restauration
- **ST2DA** qui concerne le domaine du design et des arts appliqués
- **STL** qui porte sur les biotechnologies et les sciences physique et chimique en laboratoire
- **STI2D** qui porte sur les sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** qui dispose de quatre spécialités : gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communications et enfin système d'information de gestion
- **ST2S** qui concerne le domaine de la santé et du social
- **S2TMD** portant sur le théâtre la musique et la danse
- **STAV** qui porte sur l'agriculture et l'alimentation (filière qui dépend du ministère de l'agriculture).

**Répartition des élèves en filière générale  
ou technologique en classe de première à  
la rentrée 2020**

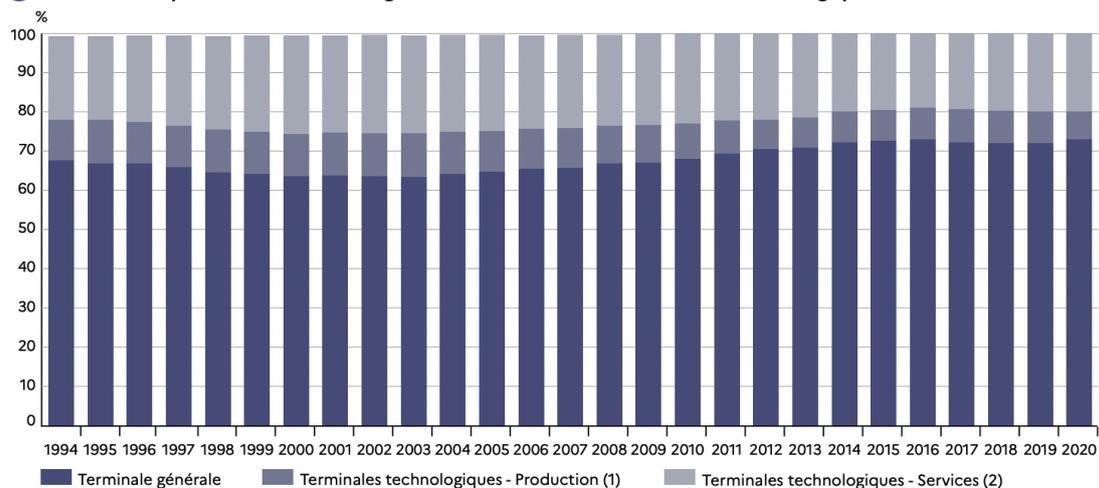


**Source : Repères et références statistiques, Ministère de l'éducation nationale, 2021.**

À la rentrée 2020, on comptait 413000 élèves en classe de première générale et technologique. Sur cet ensemble d'élèves, on peut noter que 119000 élèves sont en filières technologiques. On compte donc un peu moins d'un tiers des élèves (29%) en première technologique.

Si on prend les chiffres de 2019(*RERS, 2020*), on comptait 434000 élèves en seconde générale et technologique à la rentrée 2019. Cela fait donc 27,4% des élèves de seconde à la rentrée 2019 qui se retrouvent en filière technologique.

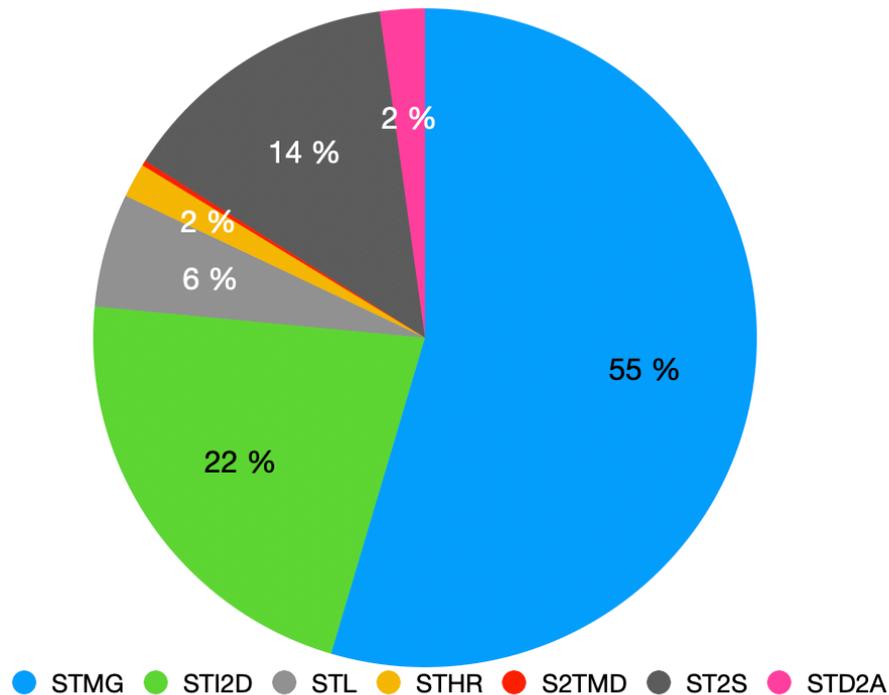
### 3 Évolution du poids de la terminale générale et des séries de terminale technologique, hors ULIS, en %



Source : Repères et références statistiques, ministère de l'Éducation nationale, 2021.

On remarque qu'historiquement, le poids de la filière technologique se situe aux alentours de 20-30% des effectifs comparativement à la filière générale depuis les années 1990. Durant les années 2000, la filière technologique occupait 35-37% des effectifs de terminale et connaissait une augmentation. Alors que plus récemment, ce poids semble diminuer avec notamment 27-28% sur les dernières années.

### Répartition des filières technologiques chez les élèves de terminale à la rentrée 2020



Source : Repères et références statistiques, Ministère de l'éducation nationale, 2021.

Si les filières technologiques concernent des domaines assez variés et hétérogènes (allant du design à l'agriculture), on constate numériquement la prédominance de trois principaux baccalauréats technologiques avec principalement le baccalauréat STMG qui concentre 55% des élèves de terminale technologique à la rentrée 2020. Il y a en suite le baccalauréat STI2D avec 22% des effectifs de terminale technologique et enfin on peut noter une part relativement importante d'élèves en ST2S où il y a 14% des effectifs en terminale technologique.

#### **2. Finalité du baccalauréat technologique**

Le baccalauréat technologique remplit un rôle spécifique dans l'orientation à mi-chemin entre le baccalauréat professionnel et le baccalauréat général. Pour le premier, il prépare à l'emploi immédiat après l'obtention du diplôme même si

depuis quelques années les bacs pros sont prioritaires pour certains BTS. L'objectif du bac technologique est la poursuite vers les études supérieures. Cela concerne notamment *“essentiellement vers des études de techniciens supérieurs (BTS et DUT), bien adaptées à leur formation technologique, et éventuellement vers des licences professionnelles et au-delà”*.

Le baccalauréat technologique diffère néanmoins du baccalauréat général qui vise quant à lui à des études supérieures plus longues (licence ou master, voir doctorat) que le baccalauréat technologique. Néanmoins, les filières technologiques peuvent aussi amener les élèves à réaliser des licences ou des masters à l'université même si cela ne concerne pas la majorité des élèves en filières technologiques. Cela a été renforcé avec la rénovation de certaines filières technologiques en 2012 (notamment STI2D) avec le renforcement de l'enseignement des matières transversales et fortement diminué les compétences purement technologiques. En effet, une part importante d'élèves en filière technologique s'orientaient en licence car ils y avaient accès de plein droit après un baccalauréat mais qui était aussi *“le point de convergence entre intérêts personnels, séries et spécialités du bac, contenu des études et débouchés à l'issue de la formation”*. Cependant, cette tendance est à relativiser avec la mise en place de la sélection à l'université qui n'avantage pas les filières technologiques pour certaines licences.

Il est important d'évoquer une part croissante d'élève de filière technologique qui se dirigent vers des classes préparatoires. C'est notamment le cas des meilleurs titulaires du baccalauréat STI2D qui peuvent s'orienter dans des classes préparatoires aux grandes écoles TSI, TB ou TPC. En effet, dans l'ensemble des CPGE, on constate qu'il n'y a que 2% des élèves qui ont un baccalauréat STI. Mais, par exemple, dans la classe préparatoire TSI (technique et sciences industrielles) on compte 8% d'élèves ayant fait un baccalauréat STI. Cela est donc la preuve que le baccalauréat technologique peut renvoyer à des finalités hétérogènes selon le baccalauréat technologique en question ou le profil de l'élève.

### 3. L'origine sociale des élèves de filières technologique

#### 2 Les élèves du second degré selon l'origine sociale regroupée à la rentrée 2020, en % (1)

	Public					Privé sous et hors contrat				
	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total
Sixième à troisième	20,7	12,3	27,5	39,4	100,0	40,2	15,5	27,5	16,8	100,0
ULIS en collège, dispositifs relais	6,7	7,5	23,8	62,0	100,0	23,3	15,3	29,5	31,8	100,0
Segpa	2,4	5,0	21,6	71,0	100,0	9,2	13,2	31,3	46,4	100,0
<b>Total formations en collège</b>	<b>20,0</b>	<b>12,1</b>	<b>27,3</b>	<b>40,7</b>	<b>100,0</b>	<b>39,9</b>	<b>15,4</b>	<b>27,6</b>	<b>17,1</b>	<b>100,0</b>
Seconde générale et technologique	27,9	14,1	27,0	31,1	100,0	50,1	14,9	24,2	10,8	100,0
Première et terminale générales	34,5	14,6	25,9	25,0	100,0	53,7	14,4	22,5	9,4	100,0
Première et terminale technologiques	16,5	13,7	29,7	40,1	100,0	34,1	17,9	30,3	17,7	100,0
ULIS en lycée général et technologique	24,4	10,2	23,6	41,7	100,0	34,9	15,9	28,6	20,6	100,0
<b>Total formations GT en lycée</b>	<b>28,9</b>	<b>14,2</b>	<b>27,0</b>	<b>29,9</b>	<b>100,0</b>	<b>49,8</b>	<b>15,0</b>	<b>24,2</b>	<b>11,0</b>	<b>100,0</b>
CAP	3,9	6,8	22,3	67,0	100,0	10,5	14,9	32,7	41,9	100,0
Bac pro, BMA	7,3	9,9	27,7	55,0	100,0	18,4	17,2	33,7	30,8	100,0
ULIS en lycée professionnel	7,0	7,9	22,6	62,5	100,0	21,2	16,8	27,3	34,7	100,0
Autres niveaux 3 et 4	9,0	9,8	27,2	54,0	100,0	12,5	12,7	26,8	48,0	100,0
<b>Total formations professionnelles en lycée</b>	<b>6,8</b>	<b>9,4</b>	<b>26,8</b>	<b>57,0</b>	<b>100,0</b>	<b>17,3</b>	<b>16,8</b>	<b>33,4</b>	<b>32,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>21,1</b>	<b>12,4</b>	<b>27,1</b>	<b>39,4</b>	<b>100,0</b>	<b>40,5</b>	<b>15,5</b>	<b>27,2</b>	<b>16,8</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

1. Voir les regroupements dans la rubrique « Glossaire » à « origine sociale regroupée ».

**Lecture** : 40,7% des élèves suivant une formation en collège scolarisés dans le secteur public sont issus d'une catégorie sociale défavorisée.

© DEPP

Selon Gilly (2003) on constate que l'école obligatoire connaît un paradoxe assez appuyé qui comprend d'un côté "le discours idéologique égalitaire" qui prévoit d'accueillir chaque élève sans quelque distinction sociale mais avec un "fonctionnement inégalitaire" où l'on constate des différences de réussite scolaire et un accès inégal à certaines filières selon l'origine sociale. Il est donc pertinent d'étudier l'origine sociale des élèves de filière technologique.

Les statistiques du ministère de l'éducation nationale montrent qu'à la rentrée 2020, il y a en filière technologique (classe de première et terminale) dans le secteur public 40,1% d'élèves d'origine sociale défavorisée. Alors que dans les classes de filières générales, ils ne sont que 25%. Un écart de 15 points de pourcentage. De plus, les élèves d'origine sociale très favorisée constitue 16,5% des élèves de filière technologique à la rentrée 2020, contre 34,5% dans les filières générales. Un tel constat permet donc d'avancer que l'école connaît un "fonctionnement inégalitaire" où les filières technologiques sont des filières connaissant majoritairement des élèves qui sont issus de milieux sociaux défavorisés.

Les travaux de Duru-Bellat et Mingat (1985) ont montré l'impact important que l'origine sociale jouait sur l'orientation. Il a été fait le constat, qu'à résultat scolaire identique, les familles issues d'un milieu social défavorisé vont moins pousser

leurs enfants à poursuivre une filière générale ce qui aura pour conséquence de les conduire ces élèves vers des filières plus “modestes”. Cette ambition moins importante dans les familles des issus de milieux défavorisés peut donc expliquer la part plus importante d’élèves ayant cette origine sociale dans les filières technologiques. De plus, cela peut contribuer à nourrir une représentation “négative” de ces filières où seraient réunis des élèves “en difficulté” ou n’ayant pas le “niveau”.

#### 4. La répartition selon le genre dans les filières technologiques

Il est aussi pertinent d’analyser la répartition selon le genre dans les filières technologiques. En effet, les travaux de recherche ont constaté que les garçons et les filles ne s’orientent pas de la même façon ce qui va entraîner des choix professionnels assez différents. Cette orientation se fait généralement en concordance avec les stéréotypes de genre.

### 2 Répartition des élèves des formations générale et technologiques selon le sexe et la série à la rentrée 2020

Séries	Public		Privé sous contrat		Privé hors contrat		Public + Privé	
	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)
<b>Secondes</b>								
Seconde générale et technologique	444 321	54,2	119 198	53,0	2 397	46,3	565 916	53,9
Techno STHR et BT	1 760	51,7	257	50,2	15	46,7	2 032	51,5
<b>Total Secondes</b>	<b>446 081</b>	<b>54,2</b>	<b>119 455</b>	<b>53,0</b>	<b>2 412</b>	<b>46,3</b>	<b>567 948</b>	<b>53,9</b>
<b>Premières</b>								
Première générale	294 059	56,7	89 947	53,8	2 093	49,6	386 099	56,0
STI2D	25 116	8,1	3 606	7,2	1		28 723	8,4
STL	6 239	57,3	969	51,3			7 208	56,5
STT/STMG	65 751	53,3	11 124	48,8	299	28,8	77 174	52,5
SMS/ST2S	16 701	8,6	5 794	84,1	3	100,0	22 498	84,6
STD2A	2 739	77,7	1 100	77,0	60	63,3	3 899	77,3
TMD/S2TMD	335	58,8	22	63,6			357	59,1
STHR	2 138	52,8	294	51,4	19	47,4	2 451	52,5
Brevet de technicien	183	74,3	44	61,4			227	71,8
<b>Total Premières</b>	<b>413 261</b>	<b>54,5</b>	<b>112 900</b>	<b>53,5</b>	<b>2 475</b>	<b>44,8</b>	<b>528 636</b>	<b>54,2</b>
<b>Terminales</b>								
Terminale générale	289 232	56,6	84 678	54,6	1 897	48,3	375 807	56,1
STI2D	25 467	8,1	3 592	6,5	2		29 061	7,9
STL	6 462	58,7	993	52,9			7 455	57,9
STT/STMG	63 295	52,4	10 642	49,9	336	25,9	74 273	51,9
SMS/ST2S	15 992	86,0	5 769	84,7	7	85,7	21 768	85,6
STD2A	2 536	78,5	975	78,9	60	58,3	3 571	78,3
TMD/S2TMD	299	60,5	19	47,4			318	59,7
STHR	1 950	56,5	316	51,9	6	33,3	2 272	55,8
Brevet de technicien	206	77,7	38	65,8			244	75,8
<b>Total Terminales</b>	<b>405 439</b>	<b>54,2</b>	<b>107 022</b>	<b>54,3</b>	<b>2 308</b>	<b>45,4</b>	<b>514 769</b>	<b>54,2</b>
ULIS en série GT	135	36,3	65	30,8			200	34,5
<b>Total</b>	<b>1 264 916</b>	<b>54,3</b>	<b>339 442</b>	<b>53,6</b>	<b>7 195</b>	<b>46,4</b>	<b>1 611 553</b>	<b>54,1</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

On remarque avec ces statistiques du ministère de l’éducation nationale que certaines filières sont assez influencées par le genre. En effet, la part des filles

en STI2D à en terminale et en première à la rentrée 2020 s'élevait à 8%. Cette filière constitue donc une orientation assez marquée par le genre, où il y a une surreprésentation des garçons. De manière inverse, en baccalauréat ST2S, la part des filles s'élève en terminale à la rentrée 2020 à 85,6%.

Cet ancrage genré pour les filières ST2S et STI2D s'explique en partie par les débouchés que connaissent ces filières. Le baccalauréat STI2D débouchent sur des formations amenant à des métiers industriels portant sur le développement durable a contrario du baccalauréat ST2S qui débouchent sur des formations du sanitaire et du social amenant à des métiers du "care" où les femmes sont généralement sur-représentés. Cela est dû notamment aux représentations sur les stéréotypes de genre où les métiers du "care" remplissent les attentes des qualités considérées comme "féminines". Ces métiers sont "hétéronormés" où les statuts sont précaires avec des rémunérations peu élevées.

On constate donc qu'en filière technologique, il y a une influence des stéréotypes de genre comme la répartition genrée entre ST2S et STI2D l'illustre.

Il faut néanmoins souligner une certaine homogénéité de la représentation du genre en STMG où l'on constate qu'il y a 53% d'élèves filles à la rentrée 2020.

## **II. Etat des lieux : les déterminants de l'orientation selon les travaux de recherche**

### ***1. Le choix de l'orientation en baccalauréat technologique expliqué par l'origine sociale.***

Au sein des divers établissements scolaires l'on retrouve des élèves ayant des origines sociales différentes, celles-ci exercent une influence sur les choix d'orientation de ces derniers.

- L'influence des résultats scolaires sur les choix d'orientation.

Les élèves issus de milieux favorisés ont deux avantages comparés aux élèves issus des milieux défavorisés. Tout d'abord, ils disposent davantage de renseignements sur les différents choix d'orientation possibles, par leur bonne connaissance (notamment celle de leurs parents qui ont le plus souvent fait des études) de l'institution scolaire, c'est ainsi que leur orientation s'effectuera pour

eux de manière plus simple et sans erreurs, les voies empruntées permettront un accès à des études supérieures valorisées sur le marché du travail, alors que les élèves issus de milieux défavorisés de par leurs connaissances moindres s'orientent de façon moins stratégique. De plus les élèves issus de milieux favorisés disposent d'un capital culturel (le capital culturel s'entend ici comme l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu). plus conséquent que celui des élèves issus de milieux défavorisés. Ce capital culturel vient influencer les résultats scolaires des élèves. En effet, les élèves disposant d'un stock de capital important auront davantage de chance de réussir à l'école car ils maîtriseront la culture considérée comme légitime par celle-ci, à l'inverse les élèves issus de milieux défavorisés seront dans une position de métier d'élève, contrairement aux élèves de milieux favorisés qui seront dans une position de travail d'apprenant (Bautier et Rochex, 1998).

C'est ainsi qu'au lycée, tout au long de la seconde un choix d'orientation est construit et pour décider de celle-ci, les résultats comptent. Les élèves issus de milieux défavorisés auront davantage de chance de partir vers une voie technologique, alors que les élèves issus de milieux favorisés partiront davantage vers une voie générale. Malgré les réformes datant des années 1992 et 1995 qui avaient pour but de mettre fin à la hiérarchie des filières (et notamment à la suprématie des mathématiques comme instrument de sélection), les élèves, les équipes éducatives et autres acteurs comme les parents d'élèves ont tout de même hiérarchisé, classifié les filières existantes (pour les lycée généraux et technologique, on différencie nettement la voie générale des voies technologiques) et au sein même des différentes filières (classification des spécialités pour le bac, classification des différents filières technologiques), cela peut d'ailleurs expliquer pourquoi l'emprunt de la voie technologique a un effet de confinement. En effet, il est très dur pour un élève de série technologique de se réorienter en filière générale.

- L'auto-sélection

On remarque chez les jeunes d'origine sociale défavorisée un phénomène d'auto-sélection, autrement dit, ces jeunes réalisent des choix d'orientation moins

ambitieux que les jeunes d'origines sociales favorisées à niveau scolaire similaire. Ces élèves issus de milieux défavorisés sont à la marge d'une norme implicite au fonctionnement du système d'orientation qui pousse les jeunes à formuler des vœux les plus élitistes possibles en fonction de leur niveau scolaire.

On constate que lors des conseils de classe, l'orientation demandée, peu ambitieuse, est acceptée, les enseignants ne proposent pas aux élèves une orientation plus adéquate avec leurs possibilités. Pour expliquer ce phénomène d'auto-sélection, on peut considérer que les élèves sont des individus rationnels, et qu'ils effectuent un calcul coût-avantage (Boudon, 1973) avant de formuler leur choix d'orientation. Ainsi en réalisant ce calcul ils prennent en compte le risque lié à un échec, les coûts économiques et psychologiques liés à la poursuite d'études et enfin les bénéfices liés à ces choix. De fait, l'appréciation de la rentabilité à réaliser un bac général ou technologique sera différente pour un élève issu d'un milieu défavorisé par rapport à un élève issu d'un milieu favorisé. De plus les élèves issus de milieux défavorisés ont intériorisé par le jeu de l'habitus (l'habitus correspond ici à la façon d'être et de penser selon son origine sociale) que les positions sociales dites élevées accessibles via une filière d'enseignement générale (dont les spécialités sont scientifiques) ne leur sont pas destinées. En somme, un élève d'origine sociale défavorisée en seconde générale et technologique a plus de chance de formuler une demande d'orientation en première technologique qu'un élève d'origine sociale favorisée qui demandera une orientation en filière générale à niveau scolaire contrôlé.

*Ainsi, l'origine sociale contraint les élèves issus de milieux défavorisés dans leur choix d'orientation, par leurs notes et par le phénomène d'auto-sélection. Nous allons maintenant nous intéresser à une autre variable qui influence les choix d'orientation, le genre.*

## **2. Le choix de l'orientation expliqué par le genre.**

La mixité dans l'enseignement français fonctionne à deux vitesses, l'on constate une plus grande mixité en filière générale, qu'en filière technologique et professionnelle. Ainsi, la réforme datant de 1992 concernant l'instauration de la mixité demeure un processus inachevé.

- *Genre et science*

Le genre constitue aussi un facteur de différenciation important dans l'orientation au secondaire. En 3<sup>ème</sup> les filles s'orientent majoritairement vers une seconde générale et technologique durant cette étape de l'orientation, elles ne s'auto-sélectionnent pas. Néanmoins l'auto-sélection arrive plus tard, quand elles doivent décider entre faire un baccalauréat général ou un baccalauréat technologique et plus particulièrement à l'égard des disciplines scientifiques en filière générale, et des séries technologiques. Cette auto-sélection s'explique selon Marie Duru-Bella car le faible investissement des filles en mathématiques est moins pénalisé que le faible investissement des garçons, de plus l'enseignement des mathématiques est orienté. En effet, dans les manuels, plus les exercices sont complexes, plus les personnages cités sont masculins. Cette auto-sélection aura à terme une incidence sur l'orientation post-baccalauréat.

- *Genre et série technologique*

On constate, à chaque palier d'orientation que les filières empruntées par les filles et les garçons sont nettement différenciées. En effet, même si presque autant de filles que de garçons réalisent un baccalauréat technologique, les séries restent très sexuées. Pour comprendre cette répartition des genres au sein des différentes séries technologiques il faut s'intéresser simultanément aux filles et aux garçons. Ici on s'intéresse à l'impact du système féminin, masculin sur les orientations des deux genres qui les pousse à mener des stratégies d'évitement (les filles désertent la filière Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable et les garçons désertent la filière Sciences et Technologies de la Santé et du Social). C'est ainsi que les filles sont majoritairement représentées dans trois secteurs d'activité : la distribution, les

services aux personnes, l'administration, et les garçons dans l'agriculture, le BTP, la mécanique, l'électricité, l'électronique. En somme on retrouve davantage de filles dans le secteur des services, et davantage de garçons dans le secteur de la production.

- *L'orientation comme "instrument du genre"*

Les élèves se servent des choix d'orientation pour affirmer leur identité sexuée et sexuelle, dans le but de satisfaire les attentes sociales. C'est ainsi que l'on peut dire que l'orientation est un instrument du genre. L'orientation scolaire est un moyen dont se saisissent les élèves pour fournir la preuve de leur masculinité ou de leur féminité. Les représentations des métiers que se font les élèves sont marqués par la division sexuée du travail. Les élèves au regard de leurs choix d'orientation montrent aux autres individus l'image qu'ils ont d'eux même. Sachant que les filières de formation et les professions font l'objet de hiérarchisation, l'orientation annoncée par les élèves donne une idée de leurs ambitions, leurs goûts mais aussi leurs degrés de conformité ou d'excentricité vis-à-vis des normes et des attentes sociales adressées à leurs origines sociales et à leurs genres.

- *Socialisation genrée et orientation*

On peut se demander pourquoi les filles choisissent davantage de réaliser un baccalauréat technologique qui prépare aux métiers du secteur tertiaire, autrement dit, le secteur des services à la personne. On peut expliquer ces choix d'orientation par la socialisation de genre. Processus par lequel les individus assignés depuis leur naissance à une classe de sexe apprennent) se comporter, à sentir et à penser selon les formes socialement associées à leur sexe et à « voir » le monde au prisme de la différence des sexes.

Marie Duru-Bellat explique que les parents stimulent dès le plus jeune âge davantage le comportement social des filles, alors qu'ils stimulent davantage les garçons sur le plan moteur. On retrouve sur le même principe des travaux portant sur l'institution scolaire montrant que les manuels scolaires utilisés ont recourt

d'avantage à la figure masculine que féminine et dès lors que des femmes sont évoquées dans les exercices, elles sont représentées comme étant des mères, ou des épouses ayant pour mission de s'occuper d'autrui, alors que les hommes sont représentés dans la sphère professionnelle. C'est ainsi que les filles et les garçons intériorisent l'idée que les filles ont des prédispositions à s'occuper d'autrui. Ce qui explique pourquoi les filles sont majoritaires en série technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social.

*Ainsi les choix d'orientation effectués par les filles sont rationnels, ces dernières anticipent les inégalités présentes sur le marché du travail. En effet, les femmes n'ont pas les mêmes chances d'accès que les hommes à certains emplois, et à temps de travail et emploi similaire on observe que les femmes sont moins payées que les hommes. Ces dernières pensent à leur rôle de future mère. Elles préfèrent alors les orientations moins coûteuses qui permettent de concilier vie de famille et vie professionnelle.*

### **3. Le choix de l'orientation en baccalauréat technologique expliqué par les caractéristiques des établissements scolaires**

Tous les lycées ne disposent pas du même panel de spécialité, de formation. Certains lycées ne proposent qu'une formation générale, d'autres des formations générales et technologiques et enfin certains lycées proposent des formations générales, technologiques et professionnelles.

Les caractéristiques des établissements comme les différentes formations qu'ils proposent et leur positionnement géographique influencent les stratégies menées par les familles et à terme les choix d'orientation des élèves en fin de seconde générale et technologique.

- *Assouplissement de la carte scolaire et concurrence entre lycées.*

Depuis les années 1980 on constate une plus grande disparité entre les établissements scolaires. Ceci s'explique en partie par les politiques successives

d'assouplissement de la carte scolaire mises en œuvre depuis 1984, qui ont favorisé la concurrence entre les établissements, mais aussi entre le secteur privé et public. La carte scolaire est un système d'affectation des élèves dans une école, un collège ou un lycée public situé dans un secteur géographique où ces élèves sont domiciliés. Même si les élèves sont affectés d'office à un établissement de secteur, les parents ont la possibilité de demander une dérogation afin de scolariser leur enfant dans un autre établissement, ou simplement de choisir un établissement privé. Les parents qui demandent le plus de dérogations ou qui choisissent un établissement privé appartiennent à la classe moyenne et à la classe supérieure, ce qui vient accroître les différences entre les établissements. En effet, Agnes Van Zanten parle des stratégies scolaire (Van Zanten, 2010), autrement dit de l'entre soi stratégique mené par les familles. Les familles cherchent à scolariser leurs enfants dans les établissements qui leurs conviennent, ils s'inquiètent de la qualité de l'éducation, qui dépend selon eux des caractéristiques du public des élèves. Cette stratégie est notamment utilisée par les familles de classe moyenne afin de se « protéger » des classes populaires, il s'agit pour eux d'un moyen de clôture sociale.

Ainsi les lycées sont distingués en matière de composition sociale ou académique, ils sont typés scolairement et socialement (*Trancart, 1998 ; Thomas, 2005*), à cette ségrégation sociale des lycées s'ajoutent d'autres différences contextuelles, telles que l'offre scolaire de langues et d'options, de séries de baccalauréat, ainsi que la population enseignante qui diffèrent selon les établissements. L'ensemble de ces facteurs interagissent et se cumulent, c'est ainsi que l'on constate que les lycées qui proposent des classes préparatoires ont un recrutement social plus élitiste (Nakhili, 2005). Selon François Dubet il n'y a pas que l'offre de formation qui attire un certain type de public, mais aussi la position géographique du lycée : on constate que les lycées de centre-ville et en périphérie urbaine ne proposeront pas les mêmes formations et n'attireront pas le même public. Le lycée en périphérie urbaine aura un public issu majoritairement des classes sociales les plus défavorisées.

- *La perception de la filière technologique en fonction de l'établissement dans lequel elle est proposée.*

En fonction des formations proposées par le lycée, la filière technologique sera perçue différemment par les personnels de l'établissement, les familles et les élèves.

Dans un établissement où l'on propose une formation générale et une formation technologique, la filière technologique est assimilée à la filière générale, tandis que dans les lycées où l'on propose une formation générale, technologique et professionnelle, la filière technologique est perçue comme étant à mi-chemin entre la formation générale et professionnelle. Cet effet a une influence directe sur les choix d'orientation en filière technologique chez les élèves, leurs parents et les enseignants.

- *L'influence des formations proposées sur les choix d'orientation des élèves.*

Selon les travaux de Bastard-Landrier (2004), les élèves appartenant à un lycée proposant une ou plusieurs filières technologiques en plus d'une filière générale, aura davantage de demande pour effectuer un baccalauréat technologique de la part des élèves, des familles que dans un lycée qui ne propose qu'une formation générale. En effet, il est plus confortable pour un élève d'effectuer un baccalauréat technologique dès lors qu'il est proposé dans le lycée où il a effectué sa seconde générale et technologique, car cela engendre moins de changement pour lui, le temps de trajet scolaire reste le même et ses amis restent dans le même établissement que le sien.

De plus les enseignants présenteront spontanément les filières existantes au sein du lycée aux secondes, ainsi ils s'orienteront eux même plus facilement vers ces filières technologiques car ils en auront la connaissance.

Ainsi les parents d'élèves à la suite des assouplissements de la carte scolaire peuvent mener des stratégies d'entre-soi en sélectionnant l'établissement dans lequel leur enfant sera scolarisé. Si le lycée choisi offre des formations

technologiques, leur enfant aura davantage de chance de faire un baccalauréat technologique plutôt que général. Néanmoins il ne faut pas oublier que les élèves et leurs parents peuvent demander spontanément une orientation en filière technologique qui n'est pas disponible dans le lycée où la seconde générale et technologique a été effectuée.

#### ***4. Représentation sociale du travail et choix d'orientation***

Nous pouvons interroger la relation existante entre les types d'orientation choisis par les lycéens et leurs représentations sociales du travail. Pour les élèves qui se préparent à passer un baccalauréat technologique, c'est la dimension pragmatique du travail qui ressort contrairement aux lycéens en formation générale pour qui le travail apparaît comme une réalité abstraite. En effet, les lycéens en filière générale se préparent pour une grande majorité à effectuer des études plutôt longues, contrairement aux élèves en filière technologique qui se préparent à effectuer un cursus d'étude plus court. Ainsi ils ont davantage réfléchi à la profession qu'ils veulent exercer, et quel chemin il faut emprunter pour y arriver, alors que les élèves de filières générales n'ont pas forcément réfléchi précisément à leur projet professionnel.

On constate que les élèves en filière technologique se sentent davantage menacés par le chômage, pour eux le travail a une connotation négative, alors que pour les élèves inscrits dans une filière générale, le travail est perçu davantage comme une véritable source de stress.

Ainsi pour les élèves inscrits en filière technologique, la peur du chômage est davantage marquée que chez les élèves inscrits en filière générale. Il semble pour eux urgent de se professionnaliser au plus vite pour trouver un travail et éviter le chômage.

## **Partie 2 : Recherche**

### **I. Hypothèses de recherche**

La partie théorique précédente nous a permis d'éclairer la situation sur la réalité statistique de la question de l'orientation ainsi que les différents travaux de recherche qui existent sur l'orientation en filière technologique.

Dans cette partie de recherche, il sera question de traiter l'étude de cas sur l'orientation en filière technologique en seconde à partir de deux lycées. Ces deux lycées sont dans la région d'Occitanie, un lycée se situe dans une grande ville et l'autre dans une ville plutôt de taille moyenne.

Notre recherche sur les choix d'orientation en filière technologique va permettre de voir l'importance ou non de différents facteurs qui peuvent amener à une orientation en filière technologique.

Pour effectuer une telle recherche, nous utilisons les hypothèses suivantes :

- Certains membres de la communauté éducative jouent un rôle important dans l'orientation en filière technologique à la fin de la seconde
- L'orientation en filière technologique dépend de l'offre des filières technologiques dans le lycée et à proximité de l'élève
- L'orientation en filière technologique dépend des notes des élèves et du niveau moyen d'une classe

Pour répondre à ces différentes hypothèses, plusieurs outils de recherche vont être utilisés. Tout d'abord, il y a une analyse qualitative avec l'observation des conseils de classe. On y vérifiera notamment la véracité ou non de la première hypothèse à l'échelle du lycée et plus spécifiquement des classes étudiées. L'échantillon de ces analyses portera sur 4 classes de seconde (2 de chaque lycée) durant notamment le conseil de classe du 2nd trimestre qui est le moment important sur l'orientation des élèves pour l'année suivante.

Enfin, il y aura encore une analyse quantitative qui portera sur un questionnaire pour vérifier les différentes hypothèses qui ont été évoqués plus haut. Ce questionnaire a été transmis à 3 classes de seconde dont on a suivi le conseil de classe. Ce questionnaire s'inscrit lui-même dans un projet de recherche qui est le projet **ACORDA** qui a pour but de *“questionner les actions, pratiques, méthodes et outils d'orientation en place pour coller au plus près des usages des lycéens et des évolutions du marché de l'emploi”*. Ce questionnaire possède plusieurs thématiques qui ne seront pas utiles au travail de recherche de ce mémoire. Néanmoins, il y a plusieurs questions qui seront ici pertinentes pour témoigner ou non de la pertinence des hypothèses proposées plus haut.

## **II. Présentation des établissements étudiés**

Les deux établissements étudiés sont donc dans la région d'Occitanie. Le premier est situé dans une grande ville de la région alors que le second est dans une ville de taille moyenne.

Le premier établissement a plutôt une composante sociale hétérogène en attirant des élèves d'un quartier populaire et des élèves de la périphérie de la grande ville où les familles sont plutôt de classe moyenne. Le deuxième établissement, quant à lui, est un lycée de centre-ville avec une population moins hétérogène socialement que le premier avec des élèves issus de famille plus favorisées. En effet, cela rejoint l'analyse de François Dubet évoqué plus haut par rapport à la position géographique du lycée : on constate que les lycées de centre-ville et en périphérie urbaine n'attirent pas le même public. Ce qui est le cas ici.

Ces deux établissements ne présentent donc pas les mêmes caractéristiques sociales. Néanmoins, par rapport à l'enseignement technologique, les lycées proposent la même offre de filière. Les deux lycées proposent uniquement la filière STMG et ne disposent pas de filières ST2S ou STI2D.

Au-delà des statistiques et de la composante sociale, les deux professeurs stagiaires que nous sommes ont remarqué différents discours qui nous semblent importants à souligner. Lorsque nous discutons de l'orientation avec les professeurs d'économie-gestion en charge des filières STMG, des mots revenaient souvent pour décrire l'orientation en STMG. En effet, ces derniers n'hésitent pas à parler de "filière poubelle" à l'égard de la STMG. Ce terme renvoie au fait que beaucoup d'élèves terminent dans cette filière par dépit et non par choix. Si cela ne concerne pas l'ensemble des élèves comme le soulignent les professeurs d'économie-gestion, il y a une partie non négligeable des élèves qui arrivent en STMG sans l'avoir vraiment choisi avec un projet d'orientation cohérent. Comme ils ne sont pas assez bons pour aller en filière générale et ne souhaitant pas aller en filière professionnelle qui a "mauvaise réputation", ces élèves se retrouvent donc en STMG sans avoir voulu réellement y être.

Cela crée par la suite des élèves peu motivés et qui ne sont pas très enclins à être dans ces filières. Au sein de la salle des professeurs ou de la cantine, les professeurs de filière générale, conscients de cette logique, rigolent parfois à ce propos en évoquant les élèves difficiles de seconde : *"L'année prochaine, tu vas en avoir des costauds !"* ; *"Je vais t'en refiler des pas mal en STMG l'an prochain tu vas voir"*. Si ces professeurs le disent en rigolant, les professeurs d'économie-gestion sont parfois agacés de ces remarques qui renvoient à une réalité de la classe de STMG et qu'ils doivent eux-mêmes supporter. Cette filière est dévaluée selon eux à cause de ces orientations sans réelles convictions qui dégradent l'ambiance de classe, le niveau et participent à un cercle vicieux sur la stigmatisation que connaît cette filière depuis plusieurs années. Le terme de stigmatisation renvoie ici au terme d'Erving Goffman (1963) qui parle définit un individu stigmatisé « *comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part* ».

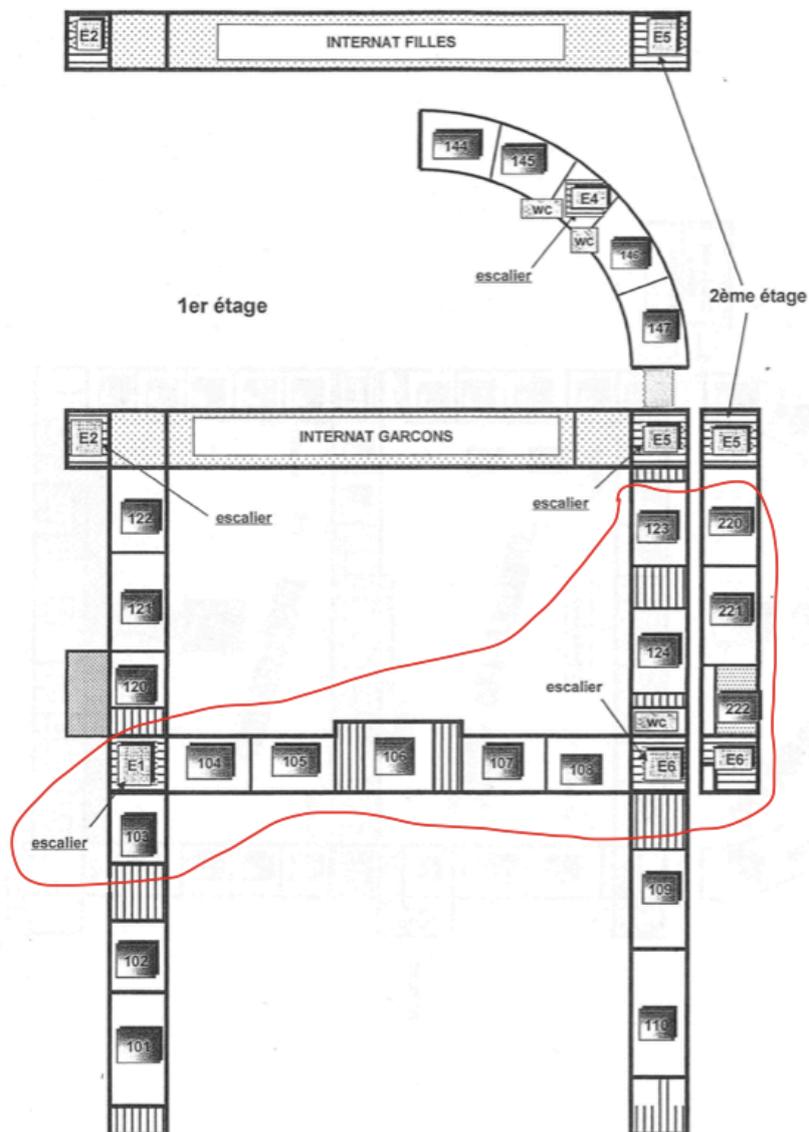
Cette stigmatisation est entretenue à différentes échelles. Elle se retrouve de manière symbolique et inconsciente au niveau de la société. Les blagues sur

les STMG se retrouvent beaucoup sur les réseaux sociaux et sur Internet de manière générale. Si on tape “Les STMG...” sur Google, la première proposition est “Les STMG sont nuls”. Cette stigmatisation n’est pas forcément récente. En 1992, Michel Sardou sortait une chanson à propos du baccalauréat G (qui est l’ancêtre de la filière STMG) et chantait à son propos :

*« Vous passiez un bac G, un bac à bon marché  
Dans un lycée poubelle, l’ouverture habituelle  
Des horizons bouchés  
Votre question était "faut-il désespérer" »*

Cette stigmatisation se retrouve aussi dans la répartition spatiale du lycée. C’est le cas du deuxième lycée étudié où les professeurs d’économie-gestion se retrouvent dans un espace spécifique en salle des professeurs à l’écart des enseignants de filière générale avec lequel ils ont peu d’échange. De plus, les salles dans lesquelles ils donnent cours sont dans un espace spécifique du lycée. Cela témoigne d’une mise à l’écart symbolique du corpus d’enseignants et d’élèves de la filière STMG.

Sur le schéma ci-dessous on retrouve entouré en rouge les classes ou les élèves de STMG se retrouvent le plus souvent.



Les élèves entretiennent aussi ce stigmate : à la suite du second conseil de classe, les élèves savent qui sont ceux qui ont des chances de partir en filière générale et ceux qui ont des chances de partir en filière technologique et notamment en filière STMG. Ainsi, les relations qu’entretiennent les élèves semblent être modifiées. Une dualité apparaît entre les élèves qui partent en filière générale et ceux qui partent en filière technologique. Néanmoins, il paraît “surprenant” qu’il y a de nombreuses tensions au sein même du groupe d’élèves allant en filière technologique. Les élèves se rabaisent mutuellement vis-à-vis de leur orientation pourtant similaire. Preuve d’un stigmate auto-entretenu.

On peut aussi constater des disparités vis-à-vis de la filière technologique par rapport aux élèves selon l'établissement. Au conseil de classe du 2nd trimestre :

- Dans le premier lycée, une classe de seconde de 36 élèves regroupait 18 vœux pour une filière technologique (trois pour la STI2D, un pour la ST2S et quatorze pour la STMG). Soit 50% des vœux formulés, ces vœux se conjuguent aussi avec des demandes d'accès en filière générale.

- Dans le deuxième lycée, les deux classes de seconde étudiées de 35 élèves ne regroupait que 2 vœux pour une filière technologique (2 pour la STI2D). Soit 5,7% des vœux formulés.

Entre ces deux classes, on constate un écart conséquent. 10 fois plus d'élèves font le choix de demander une filière technologique. Cela s'explique en partie par le niveau des élèves plus élevés dans le deuxième lycée mais aussi par la composition sociale de l'établissement. Le deuxième lycée est un lycée avec des élèves issus de famille plus favorisées. Cela peut être mis en lien avec le phénomène d'auto-sélection dont parle Marie Duru-Bellat (1985). Ces jeunes réalisent des choix d'orientation moins ambitieux que les jeunes d'origines sociales favorisées à niveau scolaire similaire. Ces élèves issus de milieux défavorisés sont à la marge d'une norme implicite au fonctionnement du système d'orientation qui pousse les jeunes à formuler des vœux les plus élitistes possibles en fonction de leur niveau scolaire. La comparaison de ces deux lycées met donc en avant ce phénomène d'auto-sélection où certains élèves ne sont pas aussi ambitieux.

### **III. Présentation du protocole de recherche**

#### ***1. Le questionnaire***

Le questionnaire est une méthode de collecte de données composée d'un ensemble de questions standardisées et structurées destinées à normaliser et à faciliter le recueil d'informations en vue d'un traitement statistique. La finalité de cet outil est d'observer, de mesurer et d'interpréter des comportements et/ou des

opinions d'une population visée en les comparant et en les qualifiant afin d'obtenir une inférence statistique.

Le questionnaire s'intitulant « *Comment s'orientent les lycéen.ne.s ?* » (Annexe 2) est un questionnaire qui a été établi dans le cadre du projet ACORDA. Ainsi de nombreuses questions ne seront pas « utiles » dans le cadre de notre projet de recherche. Ainsi nous avons décidé de cibler celles qui le sont et d'expliquer « pourquoi » nous allons en tirer profit.

Le questionnaire comporte plusieurs dizaines de questions. Les questions utilisées pour le mémoire sont en annexe. Ce questionnaire est composé de plusieurs parties.

La partie A permet de déterminer qui sont les élèves au sens sociologique, notamment quel est leur genre, leur milieu social et dans quel environnement ils ont évolué. On demande aussi quel est le rôle de la famille dans l'orientation des élèves.

La partie B évoque la temporalité de l'orientation. En effet, dans cette partie les questions portent sur les choix et leurs modalités vis-à-vis du passé de l'élève en rapport avec son orientation. Par la suite, les questions portent sur la perception du futur de l'orientation de l'élève.

La partie C du questionnaire n'a pas été retenue car elle ne répondait pas à nos hypothèses de recherche.

La partie D permet aux élèves de s'exprimer quant à la façon dont ils se représentent leurs avens et leurs projets. Cela est déterminant dans l'orientation des élèves.

Notre échantillon est composé de 74 élèves issus de différentes classes de seconde. Cet échantillon est composé de 46 élèves du lycée A ainsi que de 28 élèves du lycée B. Il comprend 26 garçons (soit 35,1%) et 48 filles (soit 64,9%). La majorité des élèves sont nés en 2006 et ont donc entre 15 et 16 ans au moment de l'enquête.

Ce faible échantillon et les résultats qui l'accompagnent ne permettent pas de tirer des conclusions globales sur l'orientation en filière technologique chez les élèves de 2<sup>nd</sup>e. Cependant, il pourra permettre de relever quelques déterminants chez l'échantillon d'élèves en question s'orientant (ou non) en filière technologique.

## **2. L'observation du conseil de classe**

Le conseil de classe est un moment privilégié de l'orientation. Si l'orientation se construit de manière personnelle pour l'élève et sa famille, le conseil de classe est un moment important et fatidique. En effet, si le concerné n'est généralement pas là, il a l'écho de ce que disent et pensent les acteurs de la communauté éducative sur l'orientation.

Cette communauté éducative comprend : le professeur principal qui s'occupe principalement de l'orientation avec les élèves durant notamment les heures d'ACO (accompagnement choix d'orientation), les différents professeurs qui donnent leurs avis sur l'orientation des élèves et ont un avis plus ou moins important selon l'orientation voulu (l'avis d'un professeur de mathématiques sera plus pertinent que celui du professeur d'espagnol si l'élève souhaite poursuivre en 1<sup>ère</sup> générale avec une spécialité mathématiques), la conseillère principale d'éducation, un membre de la direction de l'EPL (proviseur ou proviseur-adjoint), les délégués de classe, les représentants des parents d'élèves et enfin la psychologue de l'éducation nationale.

Pour le deuxième établissement étudié une particularité est à noter. L'ensemble des élèves assistent au conseil de classe. Ils y assistent de manière solitaire, ces derniers sont appelés un par un qui viennent ensuite dans la salle du conseil de classe. Durant la présence de l'élève, il va être évoqué la notification (ou non) d'un commentaire sur son trimestre (félicitations, encouragements, avertissement.). Par la suite, on discute de l'orientation de l'élève. Durant son passage, l'élève est sollicité à parler pour évoquer son cas et justifier son comportement, ses notes ou encore son orientation.

Les conseils de classe ont lieu généralement 3 fois dans l'année à l'occasion de chaque trimestre (même si certains établissements font désormais le choix de répartir l'année en semestre). Ces 3 moments de l'année rythment l'orientation. En effet, si le premier conseil de classe n'est que l'occasion d'évoquer l'orientation pour certains élèves, aucune décision ou avis émanant de la communauté éducative est rendu formellement. Le conseil de classe du premier trimestre n'est donc pas central.

Néanmoins, à partir du deuxième trimestre l'orientation des élèves est un sujet important du conseil de classe. Il donne lieu à un débat où prennent place les différents participants du conseil de classe. En amont, les élèves ont préparé des vœux pour l'orientation l'année suivante. On traite du cas des élèves un-à-un pendant le conseil. Pour chaque vœux la communauté éducative doit répondre soit "*favorablement*", soit de manière "*réservée*", soit "*défavorablement*". Ces différentes réponses sont ensuite transmises à la famille de l'élève ainsi qu'à l'élève. Les différentes réponses n'engagent rien institutionnellement mais sont déjà un moment important et central de la construction (ou la déconstruction) de l'orientation pour l'élève. De plus, une réponse "réservée" ou "défavorable" n'a pas la même valeur selon le profil de l'élève. Certaines réponses sont parfois le fruit d'une réflexion stratégique pour motiver ou susciter des réactions chez l'élève afin qu'il comprenne les enjeux que l'orientation peut avoir.

Le dispositif d'observation du conseil de classe va reposer sur une grille d'observation qui a été utilisée durant le conseil de classe de 2nde durant le second trimestre au moment des discussions sur l'orientation des élèves.

Nous avons fait le choix de diviser l'observation en 3 parties. La première partie repose sur les comportements verbaux à propos des élèves dont l'orientation en filière STMG est évoquée, la seconde partie repose sur les comportements verbaux à propos des élèves dont l'orientation en filière générale est évoquée enfin la troisième partie repose les comportements informels durant le conseil de classe.

## Grille d'observation du conseil de classe :

Types de comportements	Descriptions des comportements						
	Individus concernés	Professeur principal	Elèves	Enseignants	Représentant de la direction	CPE	PSY-En
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière STMG							
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière générale							
Comportements informels durant le conseil de classe							

La première subdivision entre les deux types de comportements est pour remarquer si le traitement de l'orientation en STMG et en filière générale est différent. Il sera le moment de regarder si la hiérarchie des paroles est la même entre les membres de la communauté éducative lorsqu'on évoque l'orientation en STMG ou en générale.

Enfin la dernière catégorie sera utilisée pour ranger les différents comportements informels qui peuvent se relever intéressant à analyser lors des discussions autour de l'orientation et qui peuvent témoigner (ou non) de certaines tensions ou réactions vis-à-vis des réponses ou des décisions prises par le conseil de classe.

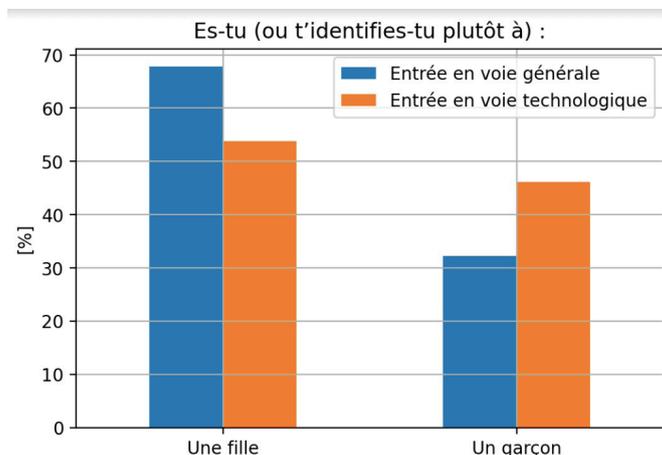
### IV. Présentation et analyse des résultats

#### 1. Questionnaire

Pour des raisons de simplification nous avons décidé de regrouper les deux lycées mais de différencier dans le traitement des données les élèves qui souhaitent s'orienter en première générale et les élèves qui souhaitent s'orienter en filière STMG. Cela nous permettra de relever ou non les déterminants de l'orientation en filière STMG et en filière générale. En effet, on mentionne filière

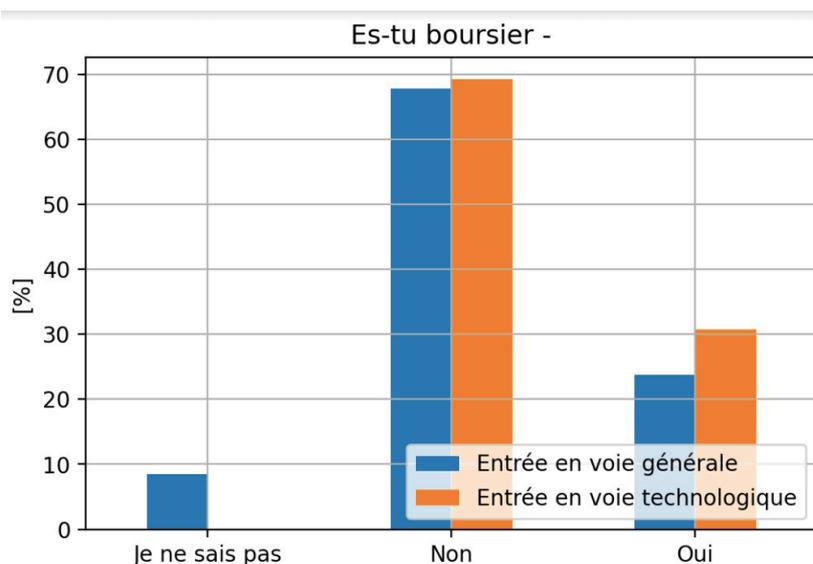
technologique mais tous les élèves concernés se destinent à vouloir aller en STMG.

## Le genre



On distingue une parité plus importante dans le flux d'élèves souhaitant s'orienter en filière technologique (52% de filles contre 48% de garçons) contrairement à ceux souhaitant aller en filière générale (68% de filles contre 32% de garçons). Cela confirme la tendance nationale que la filière STMG est une rare des filières qui est paritaire.

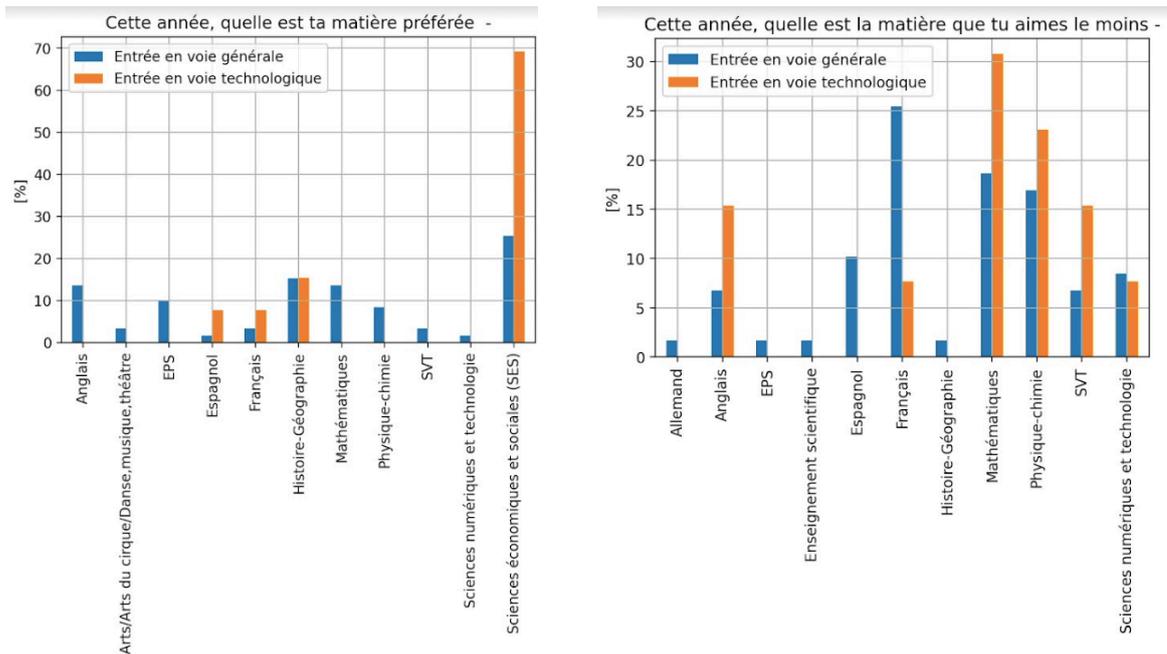
## Les élèves boursiers



A la question "Es-tu boursier ?" les élèves ont répondu (tous souhaits d'orientation confondu) qu'ils n'étaient majoritairement pas boursiers, cependant

les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique le sont davantage (plus de 30%) que les élèves souhaitant s'orienter en filière générale (24%). Il peut donc être intéressant de penser que le poids du capital culturel est positivement corrélé au capital économique. Ces deux capitaux jouent un rôle déterminant dans l'orientation des élèves.

## Le rapport aux disciplines

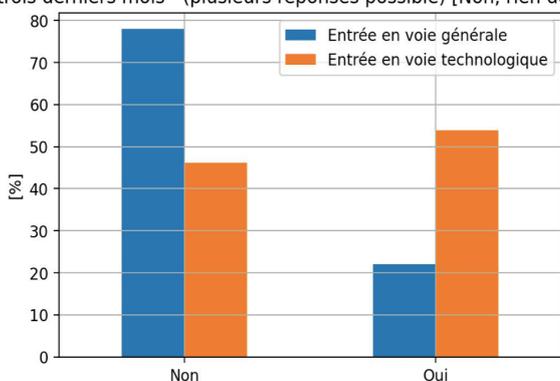


La question des disciplines préférées entraîne des écarts intéressants entre les filières. En effet, pour les élèves souhaitant s'orienter en filière générale, on constate que les disciplines préférées des élèves sont dans l'ordre les sciences économiques et sociale qui constitue 25% des matières préférées des élèves. Viennent ensuite l'histoire géographie, les mathématiques et l'anglais. Pour les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique, les sciences économiques sociales sont majoritairement la matière préférée (69%) viennent ensuite l'histoire-géographie, le français et l'espagnol. On remarque donc que les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique ont plutôt une préférence avec les sciences économiques et sociales. Cette appétence pour les SES pour les élèves souhaitant partir en filière technologique peut s'expliquer par le fait que le baccalauréat STMG propose une matière similaire qui est l'économie gestion qui

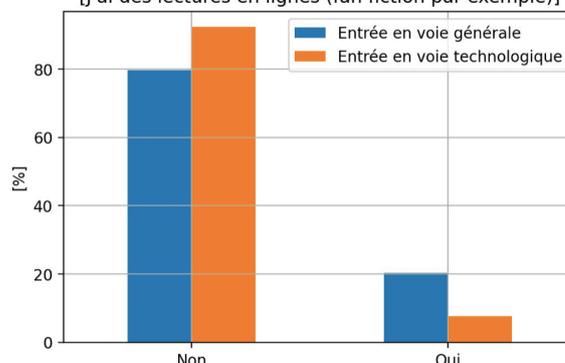
constitue le principal du volume horaire de cette filière. A contrario, ces derniers n'apprécient guère les mathématiques et les matières scientifiques en général (physique-chimie, sciences et vie de la terre.). Cela démontre une certaine tension qu'entretiennent les élèves avec les matières scientifiques qui sont généralement considérées comme les matières les plus légitimes de l'institution scolaire.

### Les lectures des élèves au cours de ces 3 derniers mois

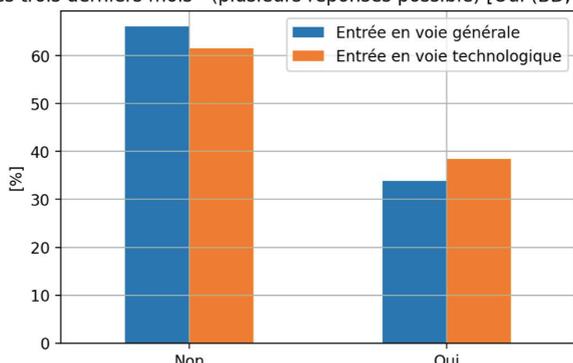
En dehors des lectures pour l'école, est-ce que tu as lu au moins un livre au cours des trois derniers mois - (plusieurs réponses possible) [Non, rien de tout cela]



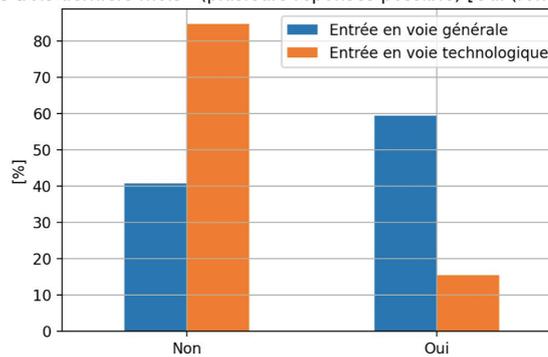
En dehors des lectures pour l'école, est-ce que tu as lu au moins un livre au cours des trois derniers mois - (plusieurs réponses possible) [J'ai des lectures en lignes (fan fiction par exemple)]



En dehors des lectures pour l'école, est-ce que tu as lu au moins un livre au cours des trois derniers mois - (plusieurs réponses possible) [Oui (BD, manga)]



En dehors des lectures pour l'école, est-ce que tu as lu au moins un livre au cours des trois derniers mois - (plusieurs réponses possible) [Oui (roman, essai)]



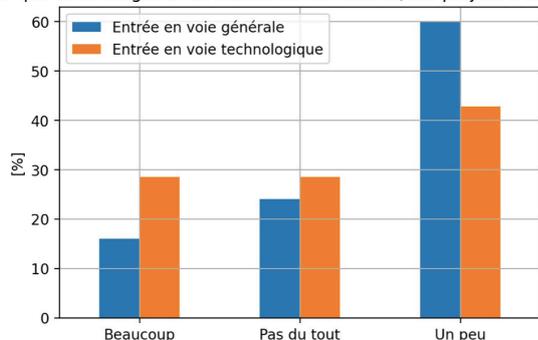
À la question "En dehors des lectures pour l'école, est-ce que tu as lu au moins un livre au cours des trois derniers mois (plusieurs réponses possibles) ?" on constate que les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique lisent davantage que les élèves souhaitant s'orienter en filière générale (54% contre

22%), parmi les élèves qui ont lu un livre au cours de ces derniers mois les élèves souhaitant s'orienter en filière générale 20% ont lu des lectures en lignes contre 8% pour les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique. Concernant les BD et les mangas, les élèves qui souhaitent s'orienter en filière technologique en lisent davantage que les élèves souhaitant s'orienter en filière générale (38% contre 34%). Concernant la lecture de romans et d'essais, les élèves souhaitant s'orienter en filière générale en lisent environ 4 fois plus que les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique.

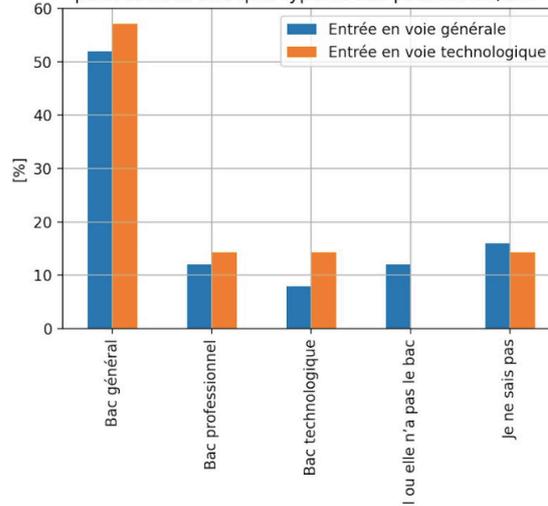
L'école, tout comme les membres des classes supérieures, valorise la lecture de romans et d'essais. Ces derniers sont rattachés à la culture légitime, celle dont les élèves doivent disposer pour augmenter leurs chances de réussite à l'école (Bourdieu et Passeron, 1964). Ainsi, les élèves qui lisent des romans et/ou des essais ont davantage de chance de s'orienter en filière générale.

### Le rôle des aînés dans les choix d'orientation des élèves

À propos de ton frère ou de ta soeur aîné.e (le ou la plus âgé.e), est-ce que tu échanges avec lui/elle sur tes études, tes projets d'orientation -



À propos de ton frère ou de ta soeur aîné.e (le ou la plus âgé.e), peux-tu nous dire quel type de bac possède-t-il/elle -



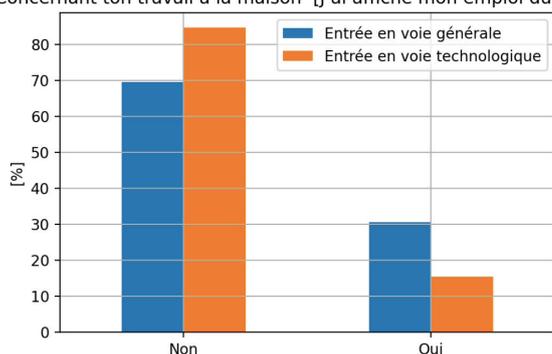
À la question “À propos de ton frère ou de ta sœur aîné.e (le ou la plus âgé.e) est-ce que tu échanges avec lui/elle sur tes études, tes projets d'orientation ?” les élèves toutes orientation confondus discutent majoritairement un peu avec

leur frère, ou leur sœur aîné, cependant les élèves discute davantage “un peu” avec leur aîné (à hauteur de 60%) que les élèves qui souhaitent s’orienter en filière technologique (43%), cependant ces derniers discutent davantage “beaucoup” avec leurs aînés à hauteur de 29% contre 16% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale. Ainsi on remarque qu’une majorité d’élèves discute avec leurs aînés concernant l’orientation, mais les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique le font de façon plus intensive. Le poids de l’avis des frères et sœurs aînés des élèves semble non négligeable notamment pour ceux souhaitant s’orienter en filière technologique.

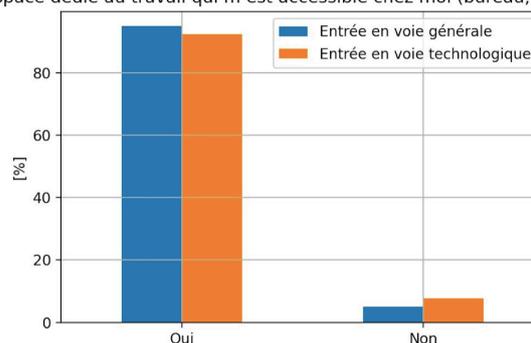
De plus, à la question “A propos de ton frère ou de ta sœur aîné.e peux-tu nous dire quel type de bac possède-t-il/elle ?” On constate que les élèves dont les aîné.e ont obtenu un baccalauréat professionnel ou technologique ont davantage de chance de passer un baccalauréat professionnel ou technologique. Les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique sont environ 14% à avoir un frère qui a obtenu un baccalauréat professionnel contre 12% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale, ils sont également 14% à avoir un aîné qui dispose d’un baccalauréat technologique contre 7% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale. Néanmoins, nous constatons également que parmi les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique 58% ont un aîné qui a obtenu un baccalauréat général contre 52% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique. Finalement, nous avons remarqué que le baccalauréat obtenu par les aînés n’influence pas forcément la filière choisie qui sera réalisée par l’élève dont il est question.

## L’organisation du quotidien des élèves

Concernant ton travail à la maison [J’ai affiché mon emploi du temps]



Concernant ton travail à la maison [J’ai un espace dédié au travail qui m’est accessible chez moi (bureau, coin au calme...)]



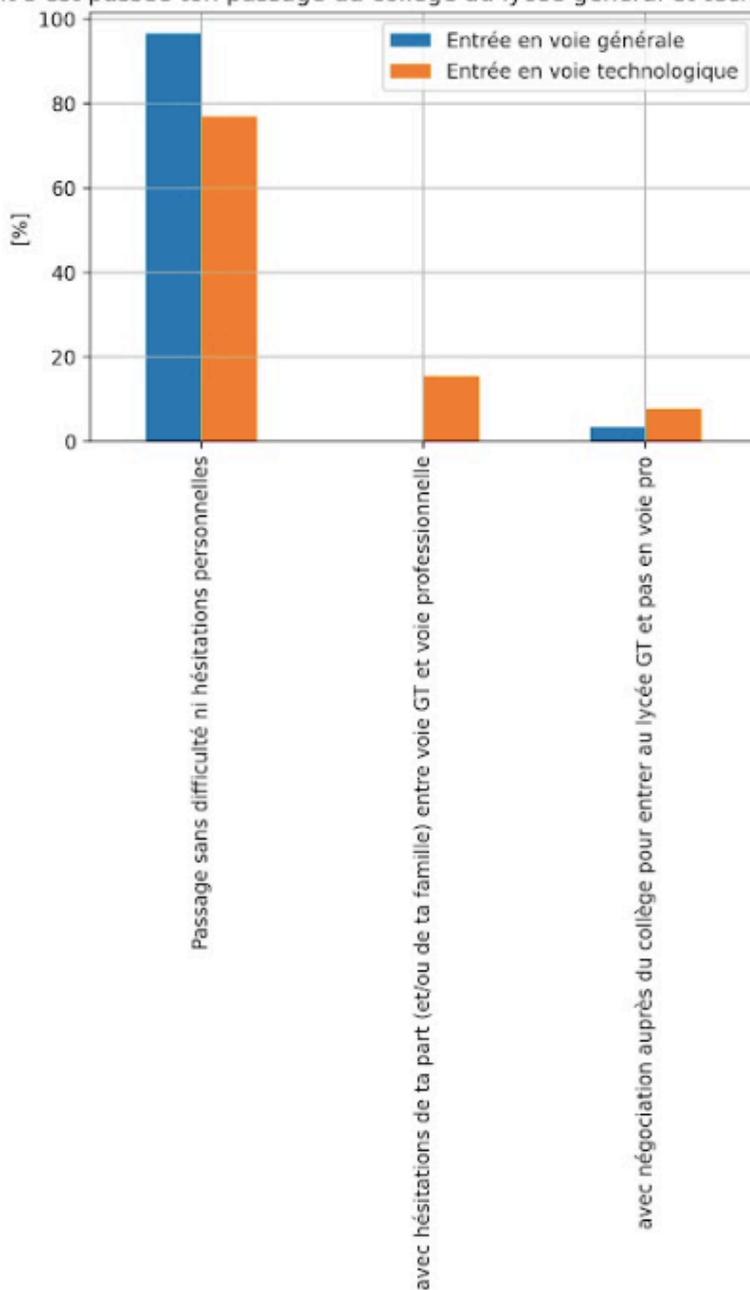
Concernant le travail personnel des élèves réalisé à la maison, l'on constate que les élèves souhaitant s'orienter en filière générale affichent 2 fois plus chez eux leur emploi du temps (31%) que les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique (15%), de plus même si l'écart semble minime, les élèves souhaitant s'orienter en filière générale sont davantage à détenir un bureau, un coin calme environ 95%, contre 90% pour les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique.

À nouveau, on constate que le capital économique positivement corrélé au capital culturel influence l'orientation des élèves. Les élèves disposant d'un bureau et d'un endroit calme pour y travailler ont davantage de chance de s'orienter vers une filière générale. De plus, on constate que les élèves ayant une meilleure gestion de leur temps possèdent plus de chances de passer un baccalauréat général. En effet, ce sont les individus appartenant aux classes supérieures qui généralement gèrent mieux leur temps.

Ces statistiques obtenues par le questionnaire démontrent ce qu'avait analysé Bernard Lahire (1995) dans son ouvrage Tableaux de Familles. L'organisation du temps de travail ainsi que le rapport à la culture écrite influencent la réussite scolaire.

## Le passage du collège au lycée

Comment s'est passé ton passage du collège au lycée général et technologique (GT) -



A la question “Comment s’est passée ton passage du collège au lycée général et technologique ?” les élèves tout orientation confondues ont eu un passage sans difficulté en revanche, les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique ont tout de même vécu davantage de passage avec hésitation de leur part entre la voie générale et technologique et la voie professionnel (18% contre 0% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale) et de passage

avec négociation auprès du collège pour entrer en voie générale et technologique et pas en voie professionnelle (8% contre 2% pour les élèves souhaitant s'orienter en filière générale).

On retrouve parmi les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique, de nombreux élèves qui souhaitaient partir après la troisième en filière professionnelle mais par manque de place, ils se retrouvent en seconde en filière générale et technologique. Ainsi, ils se réorientent en filière technologique pour suivre leur projet professionnel initial ou souvent car les résultats ne sont pas assez bons pour pouvoir continuer en filière générale. Inversement des élèves souhaitent passer un baccalauréat général, ils quittent la troisième avec de faibles résultats, la situation se complique en seconde alors ils sont automatiquement redirigés vers les filières STMG. Le passage en filière STMG peut après être vécu comme difficile et pas adapté à l'élève qui vit cette orientation sans vraiment choisir. Certains élèves en question deviennent peu à peu des "exclus de l'intérieur" (Bourdieu et Champagne, 1992). Ils sont présents physiquement mais sont absents scolairement en étant détachés du travail scolaire et en subissant le temps scolaire.

### **Les souhaits d'orientation des élèves**

À la question " Pourquoi souhaitez-tu cette orientation l'an prochain ?" (voir Annexe – graphique 1), les élèves souhaitant s'orienter en filière générale expliquent leurs choix d'orientation de la façon suivante (1) 48% c'est la voie qui me semble la plus sûre pour poursuivre des études après le bac (2) 27% c'est la voie qui correspond à leur projet d'étude.

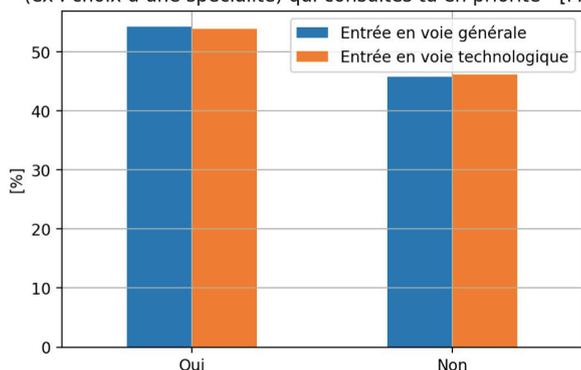
Concernant les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique, (1) 32% expliquent leurs choix d'orientation car c'est la voie qui correspond le plus à leur projet professionnel, (2) 22% expliquent leurs choix d'orientation car c'est la voie qui correspond à mon projet professionnel et aussi car c'est la voie qui leur semble la plus sûre pour poursuivre des études après le bac.

On remarque à nouveau que les élèves souhaitant s'orienter en filière générale se questionne davantage concernant les études qu'ils vont faire sans forcément

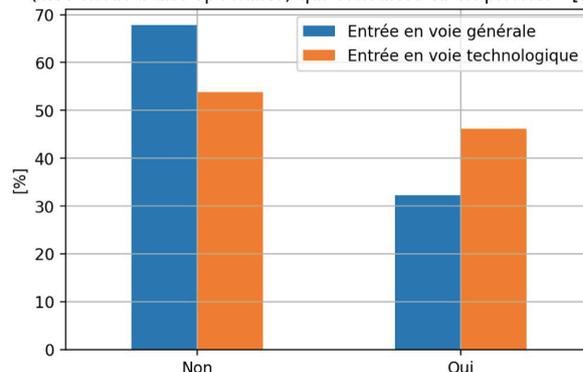
penser au métier qu'ils vont exercer (exemple : je souhaite faire du droit), alors que les élèves souhaitant s'orienter en filière technologique mettent en perspective le baccalauréat qu'il souhaite faire ici, le baccalauréat STMG avec leur projet professionnel à savoir quel métier ils ont envie de faire à terme. Cela peut être mis en lien avec le calcul coût-avantage proposé par Boudon (1973) pour expliquer les choix d'orientation des élèves ainsi que des familles qui vont les années d'études et leurs temporalités comme un investissement qu'il faut rentabiliser.

## Réflexions et orientation

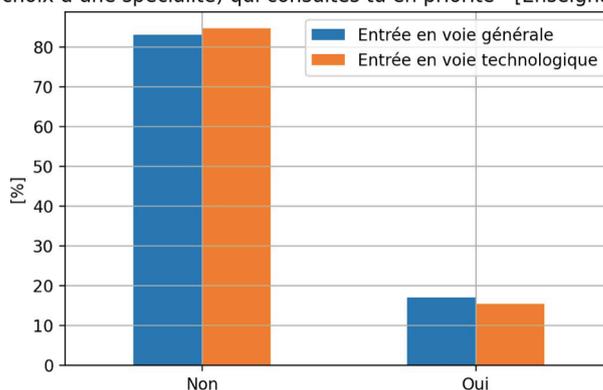
En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Mère]



En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Père]



En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Enseignants actuels]



À la question “En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes-tu en priorité ?” les élèves consultent très peu (parfois pas du tout) les réseaux sociaux, les forums de

discussion, ni le ou la Psy-EN, leurs membres de la famille autres que vos parents ou frères et sœurs) (voir Annexe 3 – Graphique 2 à 5). Cependant ils consultent tous davantage leurs enseignants (16% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale, 15% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique), leurs amis (17% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale, contre 10% des élèves souhaitant s’orienter en filière technologique), leurs frères et sœurs (17% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique, contre 5% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale), leurs mères (environ 55% pour tous les élèves orientation confondus), leurs pères (32% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale, contre 47% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique).

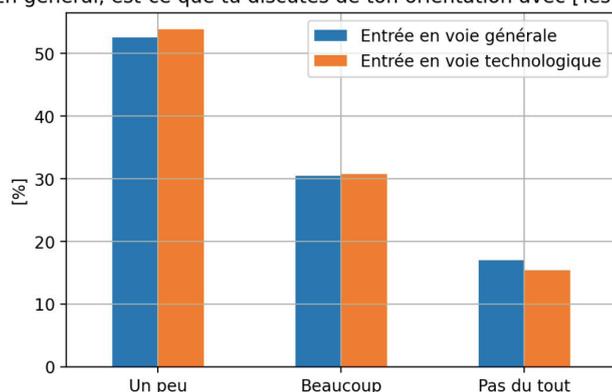
En somme, nous constatons que les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique discutent moins de leurs orientations avec leurs amis que les élèves souhaitant s’orienter en filière générale, cela est sûrement dû à la dualité qui se crée à l’issus du conseil de classe entre ces deux catégories d’élèves. Certains élèves vivent leur potentiel orientation en filière technologique comme une honte même lorsqu’il s’agit d’un choix qui émane d’eux. On retrouve là encore une forme de stigmatisation goffmanienne qui est auto-entretenu.

Nous constatons également que le père joue un rôle moins important que la mère dans les choix d’orientation des élèves, néanmoins le père joue un rôle plus important pour les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique que ceux qui souhaitent s’orienter en filière générale.

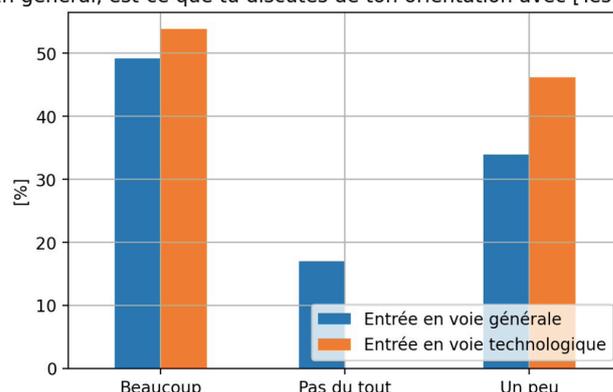
Il faudrait questionner le capital culturel détenu par les mères pour ainsi comprendre les effets qu’il peut avoir sur l’orientation des élèves.

## Discussion et orientation

En général, est-ce que tu discutes de ton orientation avec [Tes ami-es]



En général, est-ce que tu discutes de ton orientation avec [Tes parents]



À la question “En général, est ce que tu discutes de ton orientation avec tes enseignants, tes parents ou tes amis ?” les élèves ont majoritairement répondu qu’ils discutent un peu avec leurs amis et leurs enseignants, en revanche la majorité des élèves discutent beaucoup avec leurs parents, 56% des élèves souhaitant s’orienter en filière technologique discutent beaucoup avec leurs parents contre, 49% des élèves souhaitant s’orienter en filière générale.

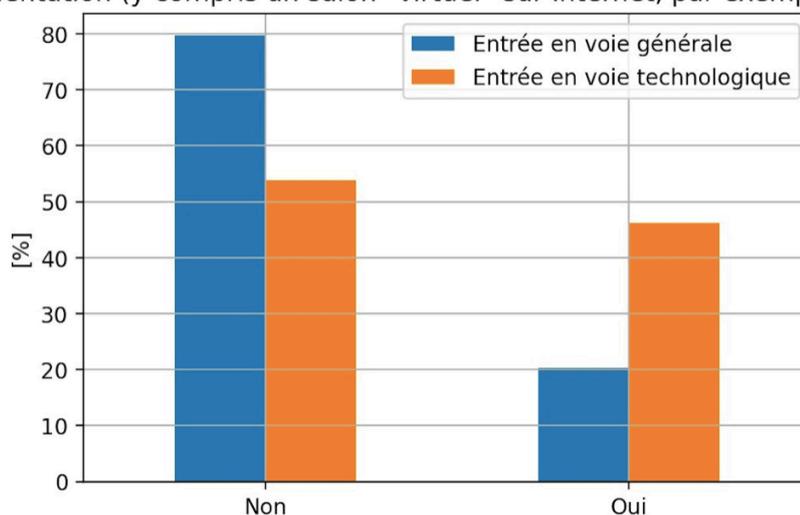
Le rôle des parents dans l’orientation de leurs enfants semble alors plus important que le rôle des enseignants, même si les élèves discutent un peu de leurs orientations avec eux à hauteur de 61% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale, contre 53% pour ceux souhaitant s’orienter en filière technologique.

Ici, on remarque que les élèves se réfèrent tous majoritairement à la sphère familiale, cependant les élèves souhaitant s’orienter en filière générale semble accorder davantage de poids à l’institution scolaire que les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique, il peut s’agir d’une défiance envers l’institution. En effet,

Les élèves discutent majoritairement un peu entre eux de l’orientation (53% des élèves souhaitant s’orienter en filière technologique contre 52% des élèves souhaitant s’orienter en filière générale).

## Les salons d’orientation

En dehors de ce qui est organisé avec l’école, est-ce que tu t’es déjà rendu à un salon d’orientation (y compris un salon “virtuel” sur internet, par exemple Infosup)

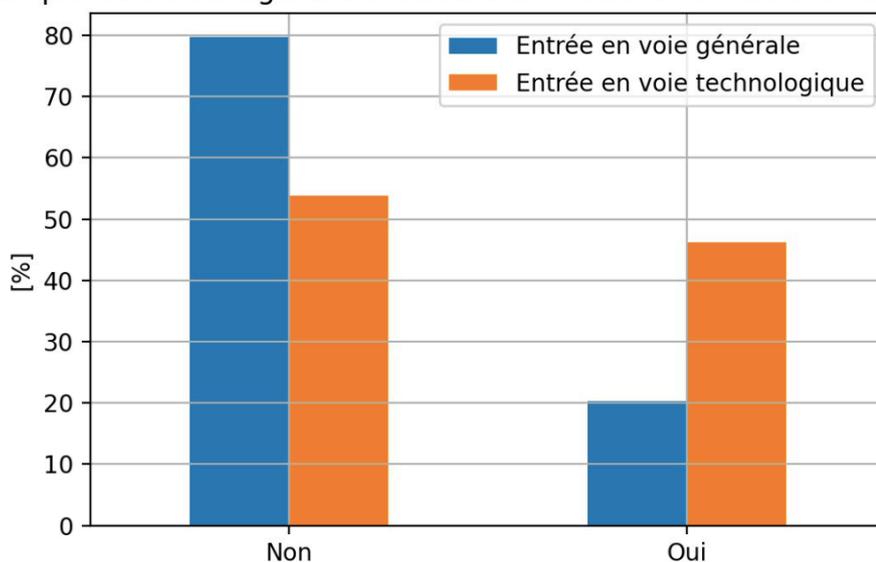


À la question “En dehors de ce qui est organisé avec l’école, est-ce que tu t’es déjà rendu à un salon d’orientation (y compris un salon “virtuel” sur internet, par exemple Infosup) ?”

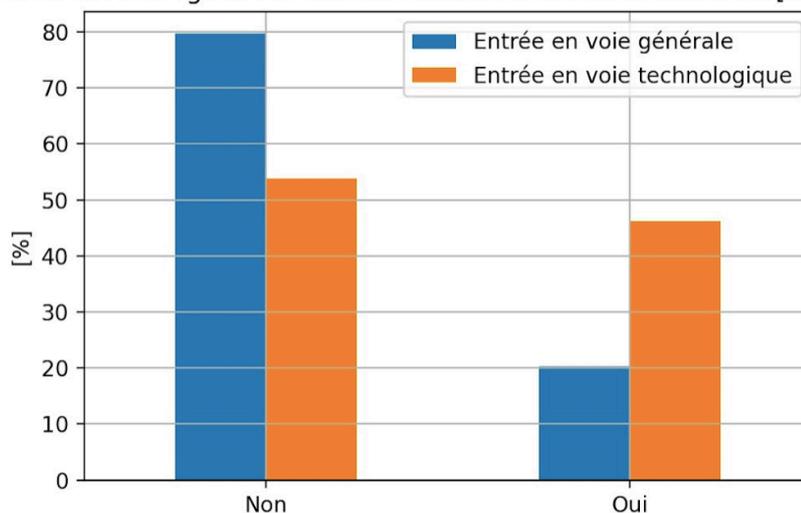
À nouveau les élèves (souhaits d’orientations confondus) répondent majoritairement que non, en dehors de ce qui est organisé avec l’école, ils ne se sont pas rendus à un salon d’orientation, cependant les élèves souhaitant s’orienter en filière technologique se sont déjà rendu à un salon d’orientation à hauteur de 47%, contre seulement 20% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale.

### Internet et orientation

Est-ce que tu te renseignes sur Internet concernant ton orientation [Tout seul]



Est-ce que tu te renseignes sur Internet concernant ton orientation [Avec tes parents]



À la question “est-ce que tu te renseignes sur internet concernant ton orientation ?”, la majorité des élèves ont répondu que non : ils ne se renseignent pas sur internet concernant leurs orientations.

Néanmoins parmi ceux qui se renseignent sur internet (que ce soit seul, avec leurs parents ou même leurs amis), plus de 45% des élèves souhaitant s’orienter en filière technologique se renseignent contre seulement 20% pour les élèves souhaitant s’orienter en filière générale.

*Ce qui semble logique, puisque la filière STMG est davantage professionnalisante que la filière générale, les élèves doivent “davantage” préparer leur orientation.*

## **2. Observation du conseil de classe**

*Les résultats de cette observation proviennent de la grille d’analyse proposée plus haut. Cette grille est disponible en annexe.*

Pour comprendre l’orientation des élèves en filière technologique, de nombreuses observations ont dû être portées aux élèves souhaitant et pouvant s’orienter en filière générale : en réalité c’est en interrogeant les caractéristiques qui permettent le passage d’un élève en filière générale que l’on peut comprendre les mécanismes qui conduisent à orienter un élève en filière technologique notamment vers la filière STMG.

Lors du conseil de classe de nombreux éléments ont été relevés, éléments nous permettant de comprendre au mieux comment l’orientation des élèves se fait au regard de la direction et de la communauté éducative.

### **Le rôle des membres de la communauté éducative**

Tout d’abord, les professeurs principaux jouent un rôle décisif dans l’orientation des élèves, surtout lorsqu’ils sont enseignants de discipline reconnue comme étant “légitime” par l’ensemble des membres de la communauté éducative. Nous

pensons ici aux enseignants de disciplines scientifiques à savoir les enseignants de mathématiques, les enseignants de physique-chimie et enfin les enseignants de Science de la vie et de la terre (le classement n'est pas fait au hasard, les enseignants de mathématiques sont ceux qui parlent le plus, peu importe l'orientation des élèves que ça soit en filière générale avec des spécialités littéraire, scientifique, artistique ou en filière technologique).

Ainsi le professeur principal peut influencer tous les enseignants dans sa façon d'aborder l'orientation d'un élève. Si le professeur principal, propose d'emblée les encouragements, les félicitations, l'ensemble des enseignants a tendance à se soumettre à cet avis. Cela peut-être contre-intuitif car certaines appréciations de l'élève semblent dire que son comportement en classe est loin d'être exemplaire et que les notes sont en chute. En résumé : Il n'y a pas de véritable discussion concernant les éventuelles gratifications que l'on peut accorder aux élèves, il en est de même pour l'orientation. Les deux vont souvent de pair. En effet, si les élèves obtiennent les encouragements, les félicitations et même les vives félicitations généralement il n'y a pas de conflit avec les enseignants, les élèves ont toutes les chances d'obtenir l'orientation qu'ils souhaitent et inversement avec les avertissements de comportement et de travail ou encore quand aucune gratification n'est accordé aux élèves.

En somme le professeur principal est le premier à prendre la parole, dès lors qu'il émet un avis favorable pour l'orientation (avis qui s'appuient sur les notes et les appréciations des enseignants généralement, même s'il arrive que l'avis fourni dénote avec les résultats et appréciations générales), l'ensemble de la communauté éducative a tendance à "suivre" et à être d'accord avec ce qui est annoncé.

C'est ainsi que lorsque le professeur principal propose au regard du comportement et des notes une orientation en filière technologique et notamment en filière STMG, (aucune autre filière n'est proposé aux élèves, il ressortait de l'observation qu'il n'y a que la filière STMG qui existe, d'autres filières sont parfois émises uniquement lorsque c'est un souhait de l'élève, et qu'il y a donc eu un

travail avec la Psy-EN ou avec les parents), les enseignants sont d'accord, le proviseur également, le débat est rapidement clôt.

Ensuite, nous avons interrogé la place des enseignants dans le processus d'orientation des élèves. Les enseignants qui prennent le plus la parole et qui sont le plus sollicités concernant l'orientation des élèves lors des conseils de classe sont les enseignants de discipline scientifique (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre), à tel point que les enseignants des disciplines qui peuvent être utiles pour l'orientation des élèves en STMG. Par exemple : les enseignants de S.E.S ou ceux qui enseignent les spécialités choisies pour la filière générale ne sont pas entendus, ils essaient parfois de prendre la parole sans succès. Les enseignants des disciplines scientifiques valorisent énormément les élèves performants dans leurs disciplines et inversement dénigrent sévèrement les élèves en difficulté, ils expliquent ça par un manque de travail à la maison, un manque d'intérêt pour la discipline. Pour ces derniers la décision est claire : il est impossible d'accepter ces élèves en filière générale l'année prochaine, la solution proposée est automatiquement l'orientation en filière technologique sans même questionner un éventuel redoublement, pourtant un bagage en mathématiques est nécessaire pour les élèves orientés en filière STMG.

Les enseignants des disciplines scientifiques semblent entretenir de bonnes relations, ainsi de nombreuses "apartés" entre enseignants ont pu être observés, les enseignants ne se privent pas de se moquer entre eux des éventuels projets professionnels des élèves (fréquemment demandé lorsque l'élève souhaite faire un baccalauréat général et que l'orientation en filière technologique est proposée), avant même d'être en filière STMG les élèves sont stigmatisés par les enseignants de filière générale.

Les enseignants des disciplines littéraires sont plus discrets, ils semblent en réalité faire acte de présence, ils acquiescent et répondent aux questions qu'on leur pose. On peut donc constater qu'au-delà de l'appréciation et des notes, ils

ne contribuent pas au même titre que les autres enseignants dans l'orientation des élèves. Cependant il faut tout de même souligner que les enseignants de français restent les plus mobilisés parmi l'ensemble des disciplines littéraires notamment dû au volume horaire imposé en seconde.

Le proviseur joue un rôle très important dans l'orientation des élèves, le proviseur s'appuie sur les avis des enseignants mais il garde en tête le côté "administratif" de l'orientation. On constate qu'il projette déjà à ce stade de l'année (mars) qui sont les élèves qui choisissent telle spécialité pour constituer les groupes classe, et surtout qui seront les élèves qui vont remplir les classes de STMG. Le proviseur a ici un grand intérêt à proposer d'office aux élèves en difficulté ou avec un comportement compliqué l'orientation en filière STMG. En effet, ce critère semble passer avant celui du projet professionnel des élèves (s'il y en a un, ou justement s'il n'y en a pas du tout). Cela peut entraîner certains élèves à aller en filière STMG l'année prochaine alors que cette filière ne leur convient certainement pas ou qu'ils auraient pu être mieux orientés dans d'autres filières plus adaptées. Le proviseur se garde également de ne pas garder les élèves les plus difficile au sein de l'établissement en les envoyant dans d'autre établissement aux alentours en STMG prétextant, qu'il n'y a plus de place (les procédures étant enclenché mi-mars alors que l'orientation définitive se fait début-mi juin).

Dans le lycée 2, celui où les élèves assistent au conseil, le proviseur n'a cessé de répéter que faire un baccalauréat STMG n'est pas facile, qu'il faut continuer à travailler pour être sûr d'être accepté en STMG. L'idée est pour lui de revaloriser la filière auprès des élèves, puis des enseignants mais surtout d'exercer une forme de pression sur les élèves pour rester discipliné un minimum et que ces derniers fournissent un minimum d'effort jusqu'à la fin de l'année. Cependant dès lors que les élèves quittent la salle du conseil le proviseur rappelle à l'ensemble de la communauté éducative que ces élèves seront obligatoirement accepté en filière STMG car on ne peut les faire redoubler pour une question de place et on ne peut pas les ré-orienté en filière professionnel par manque de place également

(d'ailleurs, certains élèves n'ayant pas obtenu de place en filière professionnelle se sont retrouvés en filière générale et subissent leur orientation en filière STMG).

Pourtant à l'issue du conseil une constatation a été faite, les élèves sachant d'office qu'ils iront en STMG, ont complètement décroché, ils font acte de présence en classe car "*dans tous les cas ils seront pris en STMG*", ils sont stigmatisés et ont intériorisé ce stigmate.

Le ou la conseillère principale d'éducation n'occupe qu'un rôle subsidiaire et ne participe pas activement à l'orientation.

La PSY-EN joue un rôle particulier dans l'orientation. Elle a pu s'entretenir avec les élèves pour leur projet d'orientation. Avec le professeur principal, c'est donc celle qui connaît généralement le mieux l'orientation des élèves. Elle oriente les débats sur les possibles solutions à donner et est le ou la mieux informé sur les formations possibles et disponibles. Il ou elle ne joue pas un rôle décisionnaire à l'instar du professeur principal ou des membres de la direction mais sa participation à la construction du choix de l'orientation de l'élève est centrale en apportant à l'institution un soutien par sa légitimité et sa connaissance sur le domaine de l'orientation.

### **Une inégalité symbolique entre la communauté éducative et les élèves.**

Spécifiquement au lycée 2 où les élèves assistent au conseil, il y a une véritable inégalité symbolique entre les élèves et le reste des membres du conseil. L'objectif initial est de faire participer les élèves aux conseils en leur demandant d'y prendre la parole si nécessaire mais souvent les élèves sont très intimidés et ne parlent pas du tout, ne se défendent pas et ne donnent en aucun cas leur avis concernant leur orientation. En effet, il acquiesce quand l'enseignant principal annonce que l'élève souhaite faire un baccalauréat général avec X spécialité, et finissent par subir les choix d'orientation réalisés pour eux sans rien en dire.

## **La place du niveau de la classe et du comportement de la classe dans l'orientation.**

Des conseils de classes aux profils distincts ont été observés, il a été relevé qu'à moyenne contrôlée dans un même établissement que les élèves dont les moyennes sont identiques (entre 11 et 12 de moyenne) ne sont pas "traités" de la même façon en fonction du niveau de la classe dans laquelle ils se trouvent.

Dans la classe de seconde dont la moyenne générale atteint presque 14, ces élèves sont traités plus sévèrement en terme de gratification que la communauté éducative leur accorde et les avis émis concernant l'orientation sont plus sévère (mise en garde pour une orientation en filière générale), alors que les élèves ayant cette même moyenne dans la classe ou la moyenne de classe peine à atteindre les 11 de moyenne, sont traités bien moins sévèrement, ils semblent même être valorisés, ils obtiennent tous une gratification (notamment les encouragements) et leurs souhaits en terme d'orientation sont "acceptés" en tout cas, il n'y a pas de "mise en garde".

Concernant le comportement, qui est un élément clé dans l'orientation, on constate notamment dans une classe où beaucoup d'élèves sont dit "difficile" que les élèves calmes malgré des notes "moyenne" (moyenne générale en dessous de la moyenne générale de la classe) restent souvent gratifiés (on leur accorde les encouragements) et en terme d'orientation néanmoins on les met en garde concernant la filière générale et on leur propose en second choix tout de même de "réfléchir" à une éventuelle orientation en filière technologique, le choix ne semble pas imposé.

## **Le rôle des avis rendus sur l'orientation**

À la fin du 2<sup>nd</sup> trimestre, comme évoqué précédemment dans le mémoire pour chaque vœu, la communauté éducative doit répondre soit "*favorablement*", soit de manière "*réservée*", soit "*défavorablement*". Cette réponse de la communauté éducative envers l'élève et sa famille joue un rôle important dans l'orientation. Parfois, les réponses envoyées à l'élève et sa famille constituent des réponses

stratégiques. Il est parfois probable qu'un élève en difficulté à qui on met "défavorable" peut jouer un rôle négatif et provoquer chez lui un décrochage scolaire. L'équipe éducative choisit parfois de répondre "réserver" à une orientation pour continuer à motiver l'élève. Parfois certains choix d'orientations peuvent mériter un avis favorable. L'équipe éducative observant néanmoins que l'élève se relâche au niveau de l'investissement scolaire, elle peut proposer un avis réservé pour stimuler l'élève afin que ce dernier change de comportement. Parfois aussi, l'équipe éducative que certains élèves n'exploitent pas pleinement leurs potentiels mais la situation scolaire de l'élève amène à un avis défavorable. L'équipe éducative décide alors de proposer un avis "réservé" pour motiver à l'élève afin qu'ils puissent entreprendre un changement dans leur comportement et leur motivation. L'orientation joue donc un rôle pour motiver ou non les élèves dans le travail scolaire. Il ne faut pas voir néanmoins l'orientation comme un outil pour l'équipe éducative. Si cette dernière souhaite déclencher ou empêcher des comportements chez les élèves, cela est réalisé pour que les résultats scolaires soient en adéquation avec l'orientation voulue.

## Conclusion

Nous avons posé trois hypothèses, que nous allons maintenant affirmer ou infirmer.

La première hypothèse était “certains membres de la communauté éducative jouent un rôle important dans l’orientation en filière technologique à la fin de la seconde” lors de notre observation du conseil de classe nous avons en effet constaté que le professeur principal jouait un rôle très important notamment dans sa façon d’aborder l’orientation d’un élève en particulier (s’il est favorable ou non) ils s’appuient sur les notes des élèves et leurs appréciations, ensuite les enseignants jouent un rôle important également ils s'appuient sur les notes et le comportement des élève en classe pour justifier leurs avis concernant l’orientation demander, ici le rôle des enseignants de disciplines scientifique est significatif, ils représentent des disciplines perçue comme noble, ils se sentent légitime de s’exprimer et d’imposer leur avis. Le proviseur lui aussi joue un rôle clé dans l’orientation des élèves en contrôlant notamment le nombre de places disponibles en filière générale et en filière technologique et en orientant d’office les élèves en filières STMG, sans proposer d’éventuels autres filières qui ne sont pas proposées au sein de l’établissement.

La deuxième hypothèse était “L’orientation en filière technologique dépend de l’offre des filières technologiques dans le lycée et à proximité de l’élève”, cette hypothèse est vraie. Il a été constaté que les élèves qui ne peuvent pas accéder aux filières générales sont automatiquement redirigés vers la filière STMG alors même que les élèves ne savent pas ce qu’ils veulent faire (alors que les filières technologiques sont bien plus professionnalisantes que les filières générales). Le proviseur souhaite remplir les places vacantes en STMG. Enfin, on remarque une facilité chez les élèves à considérer la voie technologique (ici la STMG) comme une solution (surtout dans le lycée 1) en raison de la présence de la filière dans l’établissement.

La troisième hypothèse était “L’orientation en filière technologique dépend des notes des élèves et du niveau moyen d’une classe”. Cette hypothèse a été

constatée lors des conseils de classe. Pour décider de la faisabilité et de la possibilité pour l'élève d'aller en filière technologique, il a été constaté que les notes sont centrales dans la construction de l'orientation. L'élève de par ses notes peut construire son orientation par rapport à l'évaluation de son propre niveau et choisir son orientation en conséquence. Cependant, sa construction de l'orientation ne peut pas être en adéquation avec le niveau exigé de la filière (notamment la filière générale). Le conseil de classe joue donc un rôle important où la communauté éducative transmet son opinion et sa décision finale au troisième trimestre sur l'orientation des élèves. Cette opinion se base sur les notes. On constate donc qu'en fonction du niveau de l'élève, ce dernier va s'adapter en essayant de demander une filière en adéquation avec son niveau. Certains élèves ne réalisent pas immédiatement leurs niveaux et se "surestiment". Par conséquent, les conseils de classe, les commentaires de l'équipe éducative tout au long de l'année entraînent une intégration de leurs statuts scolaires qui modifient parfois leurs perceptions d'eux-mêmes et donc de leurs orientations toujours en lien avec leurs notes. À côté des notes, se joue aussi la perception qu'ont l'équipe éducative (en particulier les enseignants et le/la CPE) du comportement de l'élève. Un élève perturbateur sera moins favorisé pour aller en général et on pourra plus le diriger vers une filière technologique.

Au-delà de ces analyses, la question de l'orientation et de ses déterminants aurait pu aussi s'appuyer sur d'autres outils comme des entretiens avec les élèves pour déceler les raisons plus cachées de l'orientation. Enfin, il est parfois difficile de connaître et comprendre les stratégies scolaires des familles (Van Zanten, 2010) utilisées par les familles pour choisir les établissements et les filières. C'est pour cela que de multiples déterminants ne sont pas mentionnés dans ce mémoire et ne peuvent pas être décelés en raison des outils utilisés dans le mémoire.

En effet, il aurait pu être intéressant d'évoquer plus en profondeur la vision des filières des élèves ainsi que la teneur des discussions entre les élèves, la famille et l'institution scolaire pour savoir comment se construit l'orientation au fur et à mesure de l'année de seconde.

## ANNEXES

### QUESTIONNAIRE

#### Questionnaire :

##### A1. T'identifies-tu plutôt à :

Une fille

Un garçon

##### A4. Au cours de ta scolarité passée, as-tu déjà :

1-Sauté une classe

OUI

NON

2-Redoublé une classe

OUI

NON

##### A5. Es-tu boursier ?

OUI

NON

##### A6. Cette année, quelle est ta matière préférée ?

##### A7. Pourquoi aimes-tu particulièrement cette matière ?

- 1- C'est utile dans la vie de tous les jours
- 2- Ca m'aide à comprendre le monde qui m'entoure
- 3- C'est utile pour mon projet d'étude/professionnel
- 4- Je suis douée pour cette matière
- 5- J'aime l'enseignant
- 6- Ca me fait réfléchir
- 7- C'est logique
- 8- C'est facile

9- Ca m'intéresse

**A8. Cette année, quelle est la matière que tu aimes le moins ?**

**A9. Pourquoi n'aimes-tu pas cette matière ?**

- 1- C'est inutile pour ce que je veux faire
- 2- Pas assez concret
- 3- Je ne suis pas doué
- 4- C'est trop compliqué
- 5- Ca ne m'intéresse pas
- 6- La façon dont s'est enseigné
- 7- C'est trop de travail à la maison
- 8- Ce n'est pas logique

**A16.b. Quel est le code postal de l'endroit où tu vis ?**

**A17. Qui vit avec toi ?**

**A17.a. Ton père**

OUI, tout le temps

OUI, en garde alternée

NON

**A17.b. Ta mère**

OUI, tout le temps

OUI, en garde alternée

NON

**A17.c. Un autre adulte**

OUI

NON

**A18. As-tu des frères et sœurs ?**

OUI

NON

*Si oui*

**A19. Combien ?**

**A20. Quel est ton rang dans la famille ?**

- 1- Je suis l'ainé.e
- 2- Je suis le 2<sup>e</sup> enfant de la fraterie
- 3- Je suis le 3<sup>e</sup> enfant de la fraterie
- 4- Je suis le 4<sup>e</sup> enfant de la fraterie ou plus

**A23. A propos de ton frère ou de ta sœur aîné.e (le ou la plus âgé.e) peux tu nous dire :**

**A23.a. Son sexe :**

- 1- Homme
- 2- Femme

**A23.b. Son âge :**

**A23.c. Quel type de BAC possède-t-il/elle :**

- 1- Bac général
- 2- Bac technologique
- 3- Bac professionnel
- 4- Il ou elle n'a pas le bac
- 5- Je ne sais pas
- 6- Bac général

**A23.d. A quel niveau de diplôme s'est-il/elle arrêté.e**

- 1- Bac général
- 2- Bac technologique
- 3- Bac+3
- 4- Bac+5
- 5- Bac+8
- 6- Avant le Bac
- 7- Je ne sais pas

**A23.e. Est-ce que tu échanges avec lui/elle sur tes études, tes projets d'orientation ?**

- 1- Pas du tout
- 2- Un peu
- 3- Beaucoup

Partie B :

**B.1 Quels sont les enseignements optionnels que tu suis cette année en seconde :**

1. Pas d'enseignement optionnel
2. Langues et cultures de l'Antiquité : latin
3. Langues et cultures de l'Antiquité : grec
4. LVC étrangère ou régionale
5. Langue des signes française
6. Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, danse, musique ou théâtre)
7. Éducation physique et sportive (EPS)
8. Arts du cirque
9. Management et gestion
10. Santé et social
11. Biotechnologies
12. Sciences et laboratoire
13. Sciences de l'ingénieur

14. Création et innovation technologiques
15. Création et culture-design
16. Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre

**B.2 Comment s'est passée ton passage du collège au lycée général et technologique (GT) ?**

1. Passage sans difficulté ni hésitations personnelles
2. avec négociation auprès du collège pour entrer au lycée GT et pas en voie pro
3. avec hésitations de ta part (et/ou de ta famille) entre voie GT et voie professionnelle

**B.3 Sais-tu si tu es dans le lycée de secteur, c'est-à-dire qui correspond à la carte scolaire ?**

1. Oui
2. Non, nous en avons choisi un autre
3. Je ne sais pas

**B.4 Comment as-tu choisi ton lycée ? (une seule réponse, choisis la raison qui te convient le mieux)**

1. C'est le plus près de chez moi
2. C'est le seul qui propose un internat
3. C'est le meilleur lycée
4. C'est le seul qui proposait certaines options/enseignements
5. C'est le seul où il restait des places

Comment prends-tu tes choix d'orientation ?

**B28. En général, pour prendre une décision concernant ton orientation scolaire (ex : choix d'une spécialité), qui consultes tu en priorité (1 seule réponse possible)**

1. Père
2. Mère

3. Frères et/ou sœurs
4. Amis
5. Enseignants actuels
6. Des membres de la famille autres que vos parents ou frères et sœurs
7. Des connaissances de la famille
8. Des sites internet dédiés à l'orientation (ministère, etc.)
9. Réseaux sociaux
10. Forums de discussions sur internet
11. Conseiller d'orientation

**B.29 En général, est-ce que tu discutes de ton orientation avec :**

**B.29a :** tes parents :

1 = Pas du tout 2 = Un peu 3 = Beaucoup

**B.29b :** Tes amis :

1 = Pas du tout 2 = Un peu 3 = Beaucoup

**B. 29c :** Tes enseignants :

1 = Pas du tout 2 = Un peu 3 = Beaucoup

**B.32 Est-ce que tu te renseignes sur Internet concernant ton orientation**

**B.32a :** Avec tes amis :

1 = Pas du tout 2 = Un peu 3 =Beaucoup

**B.32b :** Avec tes parents

1 = Pas du tout 2 = Un peu 3 = Beaucoup

**B.32c :** Tout seul

1 = Pas du tout 2 = Un peu 3 = Beaucoup

**B35 Quelle est la durée d'étude que tu envisages ?**

1. Entre 1 et 3 années d'études après le baccalauréat
2. Entre 3 et 5 années d'études après le baccalauréat
3. au moins 5 années d'études après le baccalauréat

4. Je voudrais ne pas poursuivre d'études supérieures et travailler le plus vite possible

**B36 Est-ce que tu as déjà une idée des études que tu aimerais faire après le bac ?**

1. Oui 2. Non

**B.37 Lesquelles ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**PARTIE D :**

**D1.As-tu une idée du métier que tu souhaiterais faire, ou du secteur dans lequel tu aimerais travailler une fois tes études terminées ?**

Oui / Non

*Si oui, précisez :*

**D2.Connais-tu quelqu'un qui exerce ce métier et avec qui tu peux échanger sur le sujet ?**

Oui / Non

**D2.a.De qui s'agit-il ?**

- 1- *Famille*
- 2- *Amis de mes parents*
- 3- *Parents de mes amis*
- 4- *Autres connaissances*

**D3.Est-ce qu'il y a d'autres personnes (y compris des personnalités, des personnages de série, etc.) qui t'ont fait découvrir ce métier ?**

Non / Oui

*Si oui précisez :*

**D4.Quelle est la situation professionnelle de ton père ?**

- 1- *Travaille*
- 2- *Au chômage*
- 3- *Retraité*
- 4- *Père au foyer ayant déjà travaillé*
- 5- *Père au foyer n'ayant jamais travaillé*
- 6- *En formation*
- 7- *décédé*
- 8- *Je ne sais pas / Je ne veux pas le dire*

**D5.Quel est (ou était le dernier) métier de ton père ? Si tu le peux, sois, le plus précis possible (par exemple s'il travaille à son compte ou comme salarié, s'il est dans le privé ou dans le public, etc.) (s'il est décédé ou ne travaille plus, essaye de mettre ce dont tu te rappelles)**

**D5.a.À quelle catégorie cela correspond ?**

*1 = Ouvrier (dont chauffeur et conducteur de train/bus, opérateur, mécanicien, jardinier)*

*2 = Employé (ex : assistante maternelle, vendeur, agent de caisse, gendarme, pompier, agent administratif)*

*3 = profession intermédiaire (ex : professeur des écoles, infirmier, technicien , comptable, chef de rayon en supermarché, chargé de clientèle bancaire, agent immobilier, etc.)*

4 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur (ex : journaliste, artiste, enseignant du secondaire ou du supérieur, ingénieur, médecin, etc.)

5 = Artisan, Artisan-commerçant, chef d'entreprise

6 = Agriculteur

7 = Je ne sais pas

**D6. Est-ce que tu aimerais exercer le même métier que ton père ?**

Oui tout à fait // Pourquoi pas // Pas du tout // Pas d'avis // Non concerné·e

***Pourquoi?***

**D7. Quel est le niveau d'études de ton père ?**

1= il a arrêté ses études avant d'avoir un diplôme/il a eu le brevet

2= CAP/BEP (formation professionnelle avant le bac)

3= il a eu le bac et a arrêté ensuite

4 = Bac+2/Bac+3 (ex : BTS, IUT, Licence)

5 =Bac +4 ou plus (grande école, master, DEA, DESS, doctorat, etc.)

6= je ne sais pas/je ne veux pas le dire

**D8. Quelle est la situation professionnelle de ta mère ?**

1- Travaille

2- Au chômage

3- Retraitée

4- mère au foyer ayant déjà travaillé

5- mère au foyer n'ayant jamais travaillé

6- En formation

7- décédée ;

8- Je ne sais pas / Je ne veux pas le dire

**D9. Quel est (ou était le dernier) métier de ta mère ? Si tu le peux, sois, le plus précis possible (par exemple si elle travaille à son compte ou comme salariée, si elle est dans le privé ou dans le public, etc.) (si elle est décédée ou ne travaille plus, essaye de mettre ce dont tu te rappelles)**

**D9.a. À quelle catégorie cela correspond ?**

1 = Ouvrière (dont chauffeur et conducteur de train/bus, opérateur, mécanicien, jardinier)

2 = Employée (ex : assistante maternelle, vendeur, agent de caisse, gendarme, pompier, agent administratif)

3 = profession intermédiaire (ex : professeur des écoles, infirmière, technicien, comptable, chef de rayon en supermarché, chargé de clientèle bancaire, agent immobilier, etc.)

4 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur (ex : journaliste, artiste, enseignante du secondaire ou du supérieur, ingénieur, médecin, etc.)

5 = Artisan, artisan- Commerçante, chef d'entreprise

6 = Agricultrice

7 = Je ne sais pas

**D10. Est-ce que tu aimerais exercer le même métier que ta mère ?**

Oui tout à fait / Pourquoi pas / Pas du tout / Pas d'avis / Non concerné-e

**Pourquoi ?**

**D11. Quel est le niveau d'études de ta mère ?**

1= elle a arrêté ses études avant d'avoir un diplôme/elle a eu le brevet

2= CAP/BEP (formation professionnelle avant le bac)

3= elle a eu le bac et a arrêté ensuite

4 = Bac+2/Bac+3 (ex : BTS,IUT, Licence)

5 =Bac +4 ou plus (grande école, master, DEA, DESS, doctorat, etc.)

6= je ne sais pas/je ne veux pas le dire

**D12.Parmi les métiers dans cette liste, quels sont les 3 que tu préférerais exercer ? Parmi les métiers dans cette liste, quels sont les 3 que aimerais le moins exercer ?**

1. Ingénieur·e
2. Journaliste
3. Médecin
4. Vétérinaire
5. Coach sportif
6. Assistant·e social·e
7. Agent·e Immobilier
8. Artiste
9. Trader
10. Publicitaire / chargé d'étude en marketing
11. Développeur/informaticien·ne
12. Chef d'entreprise
13. Avocat·e
14. Responsable ressources humaines
15. Pâtissier·e
16. Armée/police
17. Infirmier·e
18. Agriculteur·trice
19. Berger/bergère
20. YouTuber/streamer
21. Gérant·e d'hôtel / de gîte

**D13.Qu'est ce qui te semble le plus important dans le métier que tu voudrais exercer plus tard ? (deux réponses maximum)**

1. Faire un travail où l'on peut réfléchir
2. Avoir des responsabilités / du pouvoir
3. Avoir du temps pour sa famille
4. Faire un travail utile
5. Une bonne ambiance de travail
6. Un salaire élevé
7. Ne pas risquer d'être au chômage
8. Un métier où l'on invente / crée

**D14. Voici plusieurs possibilités concernant l'avenir. Pour chacune d'entre elles, peux-tu indiquer si elles t'intéressent ou non ?**

Modalités communes aux sous-questions suivantes : *je ne me suis jamais posé la question ; on verra bien ; oui ça fait partie de mes projets de vie ; non je ne le souhaite pas*

- Avoir des enfants
- Habiter près de chez mes parents
- Vivre à l'étranger :
- Monter ma propre entreprise :
- Vivre à la campagne :

**D15. Comment imagines-tu ta vie lorsque tu auras 30 ans ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**D16. Quand tu auras l'âge de tes parents aujourd'hui, penses-tu que tes conditions de vie (environnement, marché du travail, logement, etc..) seront dans l'ensemble :**

- 1 = Meilleure que celle de tes parents aujourd'hui ;
- 2 = Équivalente à celle de tes parents aujourd'hui ;
- 3 = Moins bonne que celle de tes parents aujourd'hui ;
- 4 = Je n'arrive pas à comparer
- 5 = Sans objet (parents non connus)

## ANNEXE 2 :

### GRILLE D'OBSERVATION DU CONSEIL DE CLASSE

Type de comportements	Descriptions des comportements
Individus concernés	<b>Professeur principal</b>

<p>Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière STMG</p>	<p><u>Lycée 1 :</u></p> <p>Le professeur principal (qui dirige le C.C) introduit le sujet en disant « c'est un cas difficile », les élèves sont qualifiés de la sorte.</p> <p>Ce dernier fait la coloration du déroulement du conseil et des avis des autres enseignants.</p> <p>Il établit un retour sur la construction du choix d'orientation fait durant les heures d'accompagnement à l'orientation qui a été difficile.</p> <p>L'avis a un poids important et central.</p> <p>Les deux professeurs principaux sont des enseignants d'histoire-géographie.</p> <p>Le professeur principal pour introduire une éventuelle orientation en filière technologique (qui n'est pas souhaité) parle « <i>d'efforts</i> » qui n'ont pas été fournis, d'élèves qui « <i>ne veulent pas travailler</i> » notamment vis-à-vis du trimestre précédent, de résultats dans les disciplines scientifiques d'être trop juste, il en est de même pour le français.</p> <p><u>Lycée 2 :</u></p> <p>Les interactions avec les enseignants et le professeur principal diffère en fonction de la discipline qui est enseigné (le professeur principal qui est professeur de sport, s'impose moins et ne semble pas diriger le conseil, il émet des avis qui en réalité ne semble pas pris en compte), ainsi quand il pose un avis sur un élève, les enseignants en débattent entre eux.</p>
--	---

	<p>En revanche, le professeur principal qui enseigne la SNT, influencé visiblement les avis des enseignants concernant les élèves que ce soit pour ceux qui souhaitent partir en filière générale et ceux qui souhaitent partir en filière technologique.</p> <p>Le professeur principal pour introduire une éventuelle orientation en filière technologique (qui n'est pas souhaité) parle « d'efforts » qui n'ont pas été fournis, d'élèves qui « ne veulent pas travailler » notamment vis-à-vis du trimestre précédent, de résultats dans les disciplines scientifiques d'être trop juste.</p>
--	--

<p>Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière générale</p>	<p><u>Lycée 1 :</u></p> <p>Le professeur principal se montre beaucoup plus calme et direct pour ce genre d'élèves. L'orientation semble avoir été faite sans accroche et relève de la normalité. L'évocation de ces cas par le professeur principal est assez rapide qui n'y voit qu'une formalité.</p> <p><u>Lycée 2 :</u></p> <p>Il a deux situations qui se sont produites : soit le professeur principal félicite de vive voix l'élève pour sa réussite et son orientation (pratiquement sur) en filière générale, surtout quand les disciplines choisies sont scientifiques (le combo maths, physique-chimie, SVT).</p> <p>Soit l'enseignant s'adresse à l'élève en lui explicitant qu'il faut fournir davantage d'effort au troisième trimestre pour s'assurer de son orientation en filière générale, notamment pour les élèves qui souhaitent prendre des spécialités plutôt littéraires (SES, HGGSP, HLP) et qui ont des faiblesses en mathématiques.</p>
--	--

<p>Comportements informels durant le conseil de classe</p>	<p><u>Lycée 1 :</u> Quelques rires et sourires pour le PP avant l'évocation des élèves dont le cas est difficile à gérer et notamment pour l'orientation. Des soupirs reviennent fréquemment quand l'orientation d'un élève a été décidé par les parents à la place d'un élève</p> <p><u>Lycée 2 :</u> L'organisation spatiale de la salle et la présence des élèves font que les professeur principal qui sont face aux élèves et enseignant reste plutôt « neutre », il a peu de communication informel avec les autres enseignants.</p>
--	--

Type de comportements	Descriptions des comportements
Individus concernés	<b>Les délégués</b>
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière STMG	<p><u>Lycée 1 :</u> Les délégués en 2nde sont généralement des bons élèves qui vont en filière générale et sont présents en binôme. On constate parfois des sourires entre eux lors de l'évocation de cas problématiques pour des élèves qui vont en filière professionnelle ou technologique.</p> <p><u>Lycée 2 :</u> Les délégués en 2nde sont généralement des bons élèves qui vont en filière générale et sont présents en binôme. On constate parfois des sourires entre eux lors de l'évocation de cas problématiques pour des élèves qui vont en filière professionnelle ou technologique, surtout que leurs camarades sont présents lors du conseil.</p>
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière générale	<p><u>Lycée 1 :</u> Les délégués ne réagissent généralement pas quand on traite de l'orientation des élèves en filière générale.</p> <p><u>Lycée 2 :</u> Les délégués ne réagissent généralement pas quand on traite de l'orientation des élèves en filière générale.</p>

Comportements informels durant le conseil de classe	<p>Lycée 1: Les élèves-délégués ne prennent pas la parole pour l'orientation donc il n'y a pas à relever de comportement verbal.</p> <p>Lycée 2 : Les élèves-délégués ne prennent pas la parole pour l'orientation donc il n'y a pas à relever de comportement verbal.</p>
---	--

Type de comportements	Descriptions des comportements
Individus concernés	<b>Les enseignants</b>
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière STMG	<p><u>Lycée 1 :</u> Selon l'orientation, les enseignants occupent une place verbale importante dans le débat d'orientation. Les professeurs de mathématiques n'hésitent pas à intervenir souvent pour s'opposer ou valider une orientation. Cela est encore plus le cas pour la filière STMG où les enseignants de mathématiques souhaitent un minimum de niveau. Les matières où les élèves sont en difficulté n'hésitent pas à intervenir aussi pour être sceptique sur une orientation en général. Cette facilité à intervenir se conjugue avec « l'importance » de la matière (en premier les matières scientifiques, en second le français et l'histoire</p>

géo, en troisième les matières de langues étrangères..). Certains professeurs n'hésitent pas à critiquer comment se fait l'orientation.

Lycée 2 :

Les enseignants évoquent principalement les notes et les comportements des élèves en classe et hors classe (les enseignants permettent d'office de dire "qu'aucun travail n'est fourni à la maison sans véritablement savoir ce qu'y se passe et sans même en discuter avec les élèves), les enseignants qui prennent le plus la parole alors que les élèves ne choisissent pas forcément leurs spécialité en première sont les enseignants des disciplines scientifique ils se permettent d'imposer leurs avis, de couper la parole aux enseignants des autres disciplines.

En somme ils décident pratiquement à eux seuls du sort des élèves, et de l'éventuelle gratification qu'ils peuvent avoir ou non.

De plus ils se permettent pour la plupart de dire qu'ils sont déçus si les élèves (qui ont de bonnes moyennes dans leur discipline) choisissent d'autres spé que la leur.

Pour eux, dès lors qu'un élève échoue dans leur discipline, l'orientation en filière STMG est la meilleure des solutions, alors qu'un bagage est tout de même nécessaire en mathématique.

Pour l'ensemble des enseignants, il est tout à fait pertinent d'envoyer les élèves avec des comportements compliqué en filière (avec une

	<p>moyenne entre 0- 11) STMG, tous les enseignants sont d'accord pour dire que de toute façon la réorientation de ces élèves est trop compliquée à réaliser en filière professionnelle et que les moyennes ne sont pas suffisantes pour aller en filière générale.</p> <p>A aucun moment il a été proposé de faire "redoubler" des élèves.</p>
<p>Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière générale</p>	<p>Lycée 1 :</p> <p>Les enseignants interviennent mais d'une manière différente. On émet parfois des doutes sur le niveau de certains élèves dans certaines matières mais ces doutes ne sont pas problématiques, ils sonnent comme des avertissements. On questionne le choix des spécialités voulues par l'élève mais qui sont dans de très nombreux cas en adéquation avec les notes qu'a l'élève.</p> <p>Lycée 2 :</p> <p>Les enseignants s'adressent directement à l'élève, souvent pour les élèves dont l'orientation en filière générale est pratiquement certaine en les gratifiant généralement il y a un combo gagnant entre le fait que les élèves soient "sages" en classe et que les résultats soient bons. Généralement il y a une succession d'enseignants qui félicite les élèves (d'autant plus quand ce sont de "bons" élèves dans une classe compliquée avec des résultats plutôt faibles.</p>

	Sinon ils émettent une réserve.
Comportements informels durant le conseil de classe	<p>Lycée 1:</p> <p>On remarque que les enseignants soufflent, rigolent entre eux et n'hésitent pas à sourire à l'évocation de certains cas compliqués dans l'orientation. Cela survient à 2 moments "propices" à ces réactions. Lors de l'affichage des moyennes en graphique et lors de l'évocation des choix d'orientation de l'élève qui ne correspondent pas à la réalité de ces moyennes.</p> <p>Lycée 2 :</p> <p>Les enseignants "se moquent" entre eux notamment des projets professionnels des élèves qui partent en filière STMG, car ils trouvent que les professions évoquées ne sont pas "nobles" ("elle ne sait même pas ce que c'est le marketing"), souvent les enseignants lèvent les yeux au ciel.</p>

Type de comportements	Descriptions des comportements
Individus concernés	Les représentants de la direction
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière STMG	<p><u>Lycée 1&amp;2 :</u></p> <p>(Note : pour le lycée 1 pas d'interaction entre le proviseur et les élèves).</p> <p>Le proviseur prend une place considérable concernant l'orientation des élèves, et pendant le conseil de classe.</p> <p>Le proviseur devant les élèves insiste sur le fait que la filière STMG est complexe, l'idée est de revaloriser la filière auprès des élèves mais aussi de le faire comprendre qu'il faut continuer à travailler jusqu'à la fin de l'année, et qu'ils doivent également éviter d'adopter des comportements identifiés comme dérangeant de la part des enseignants.</p> <p>Il insiste sur le fait que les élèves n'ont pas respecté leurs engagements pris lors du conseil du premier trimestre et par conséquent que leur orientation en filière générale est dès lors impossible et que la seule issue restante est le fait de faire un baccalauréat STMG (alors qu'à côté du lycée Jules Michelet, un autre établissement propose une multitude de filières technologiques dont la filière STMG), les élèves sortent du conseil avec l'idée suivante : <u>la seule issue possible est de faire un baccalauréat STMG.</u></p>

	<p>Dès lors que les élèves se sont fait "<u>remonter les bretelles</u>" (note: aucun élève ne souhaite aller en STMG de son plein gré) il sorte de la salle et le proviseur rappelle aux enseignants "qu'ils n'ont pas le choix, l'établissement est obligé de prendre les élèves en STMG" car ils ne peuvent pas se permettre de les faire redoubler (pour une question d'effectif) et ils ne peuvent pas non plus les réorienter en filière professionnelle (très complexe, très peu de place...), on retrouve cette idée de filière "poubelle", (que faire des élèves ?).</p>
<p>Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière générale</p>	<p><u>Lycée 1 &amp; 2 :</u>  2 situations approximativement similaires à celle des enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Félicitation</li> <li>• Mise en garde</li> </ul>
<p>Comportements informels durant le conseil de classe</p>	<p><u>Lycée 1&amp;2:</u>  Du fait de sa faible proximité avec les enseignants, je n'ai pas identifié de comportements informels.</p>

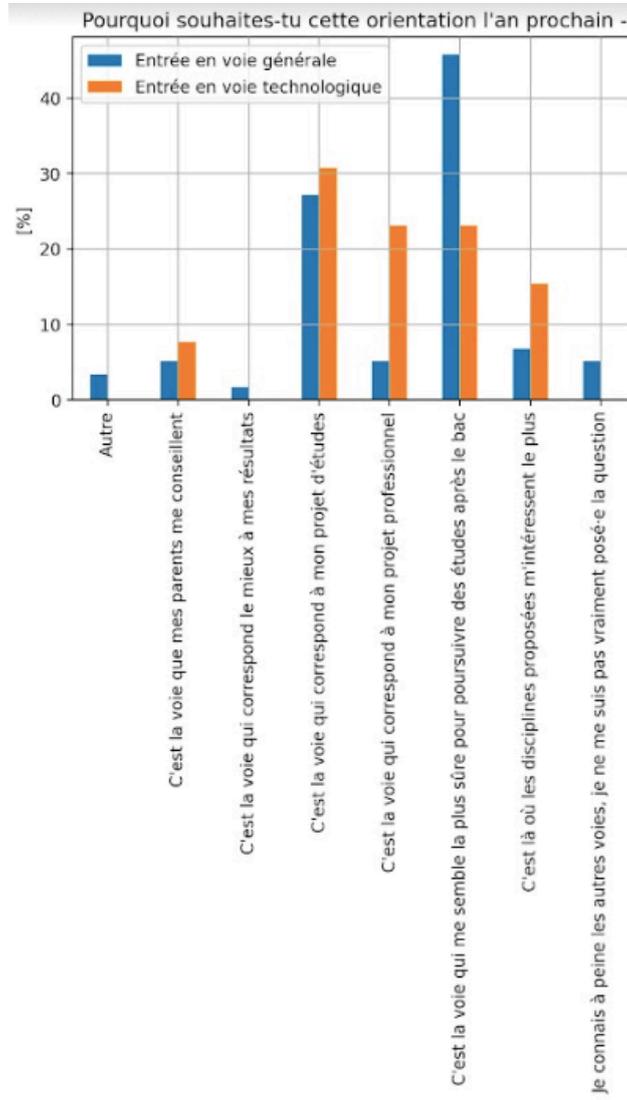
Type de comportements	Descriptions des comportements
Individus concernés	La/Le CPE
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière STMG	La CPE ne s'exprime pas sur l'orientation des élèves en termes de note, néanmoins elle intervient dans le cadre de la discipline, ainsi elle signale à l'ensemble des enseignants s'il y a eu une progression ou non (absences injustifiées / retards / problèmes de discipline au sein de l'établissement), souvent ces problèmes concernent les élèves qui sont orienté ou dont on conseil pour le moment l'orientation en filière STMG.
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière générale	La CPE ne s'exprime pas sur l'orientation des élèves en termes de note, néanmoins elle intervient dans le cadre de la discipline, ainsi elle signale à l'ensemble des enseignants s'il y a eu une progression ou non (absences injustifiées / retards / problèmes de discipline au sein de l'établissement).
Comportements informels durant le conseil de classe	La CPE a une faible proximité avec les enseignants, dans la hiérarchie les enseignants apportent peu d'attention au CPE pour ce qui est de l'orientation.

Type de comportements	Descriptions des comportements
Individus concernés	La PSY-EN
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière STMG	<p>Lycée 1 :</p> <p>La PSY-EN intervient en particulier pour les élèves dont l'orientation pose problème. Elle souligne là où les moyennes de l'élève font défaut. Elles informent aussi le conseil de classe des différents rendez-vous (ou non) qu'elle a eu avec les élèves. Elle n'hésite pas à critiquer la faisabilité ou non de l'orientation demandée par les élèves lorsque celle-ci ne paraît pas possible. Elle est écoutée avec attention par le conseil de classe.</p> <p>Lycée 2 :</p> <p>Elle n'était pas présente aux conseils de classe du lycée 2.</p>
Comportements verbaux à l'égard des élèves dont on évoque le cas pour aller en filière générale	<p>Lycée 1 :</p> <p>Pour les élèves allant en filière générale, elle ne réagit ou pas ou se contente de suivre le consensus.</p> <p>Lycée 2 :</p> <p>Elle n'était pas présente aux conseils de classe du lycée 2.</p>
Comportements informels durant le conseil de classe	<p>Lycée 1 :</p> <p>Pas de constatation quant à son comportement informel.</p> <p>Lycée 2 :</p>

	Elle n'était pas présente aux conseils de classe du lycée 2.
--	--

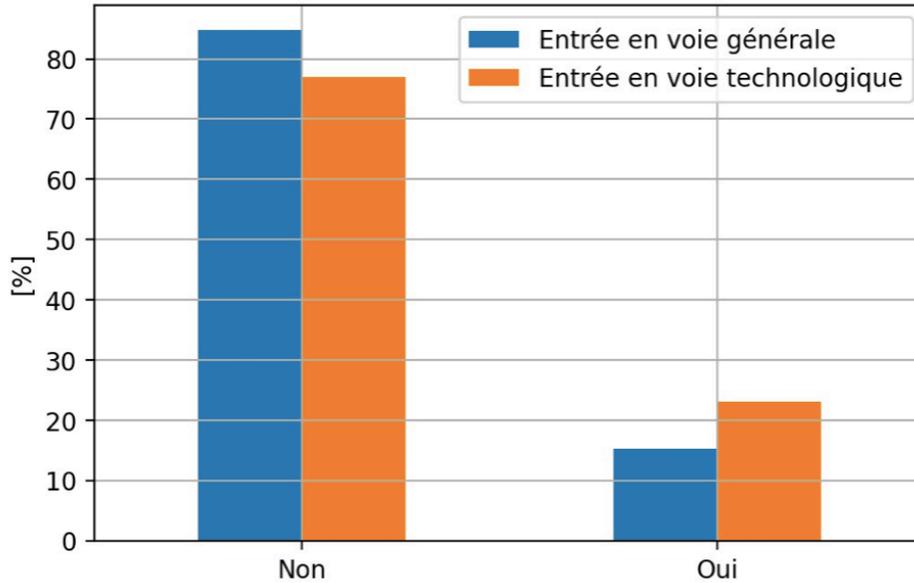
## ANNEXE 3

### Graphique numéro 1



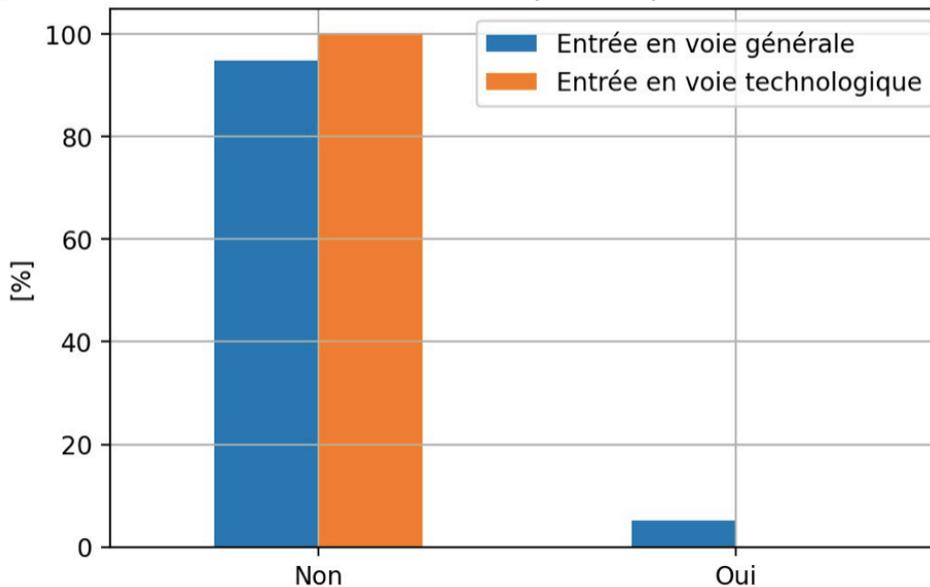
Graphique numéro 2

En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Des sites internet dédiés à l'orientation (ministère, etc.)]



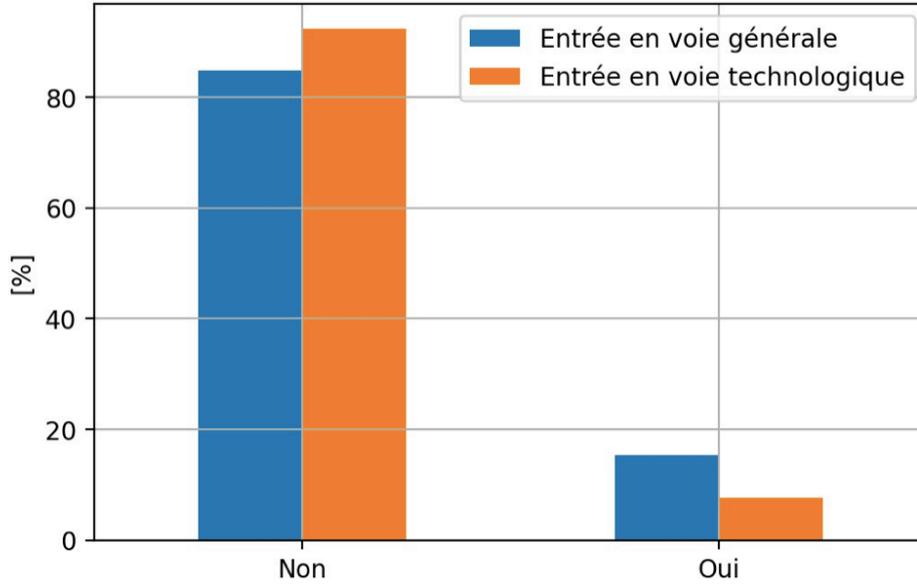
Graphique numéro 3

En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Des membres de la famille autres que vos parents ou frères et sœurs]



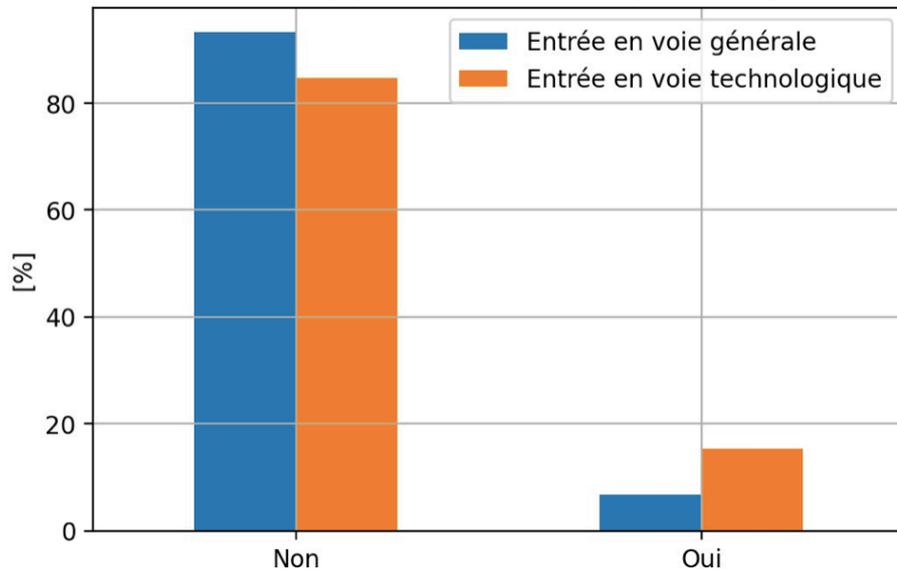
Graphique numéro 4

En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Amis]



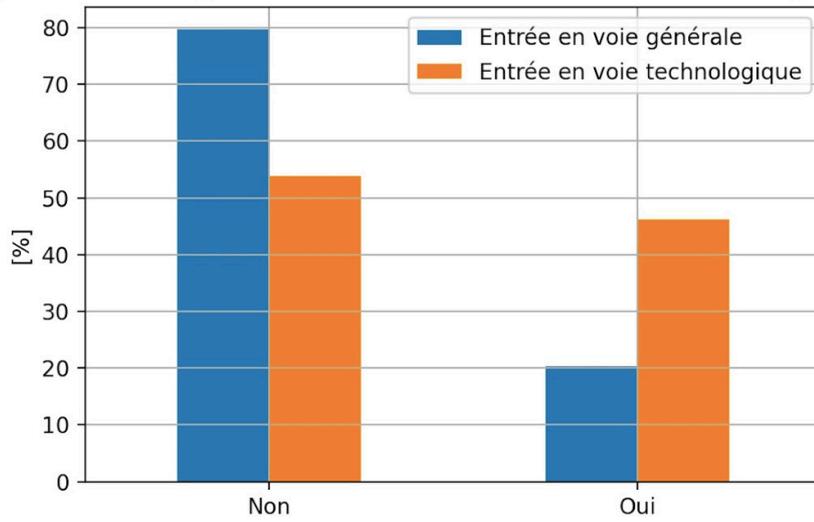
Graphique numéro 5

En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Frères et/ou sœurs]



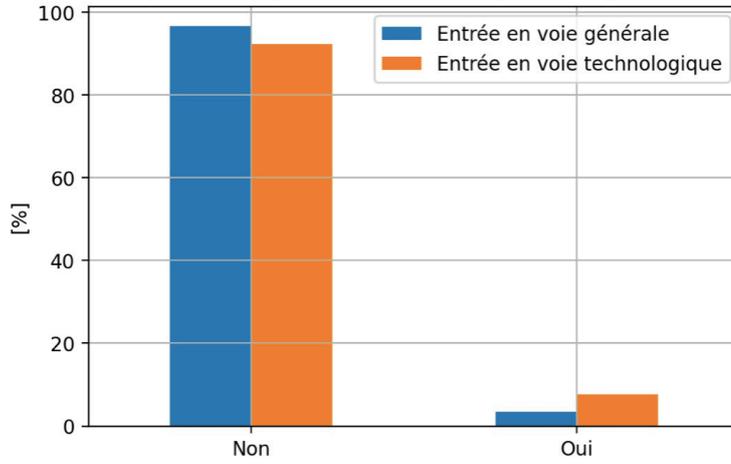
### Graphique numéro 6

Est-ce que tu te renseignes sur Internet concernant ton orientation [Avec tes ami·es]



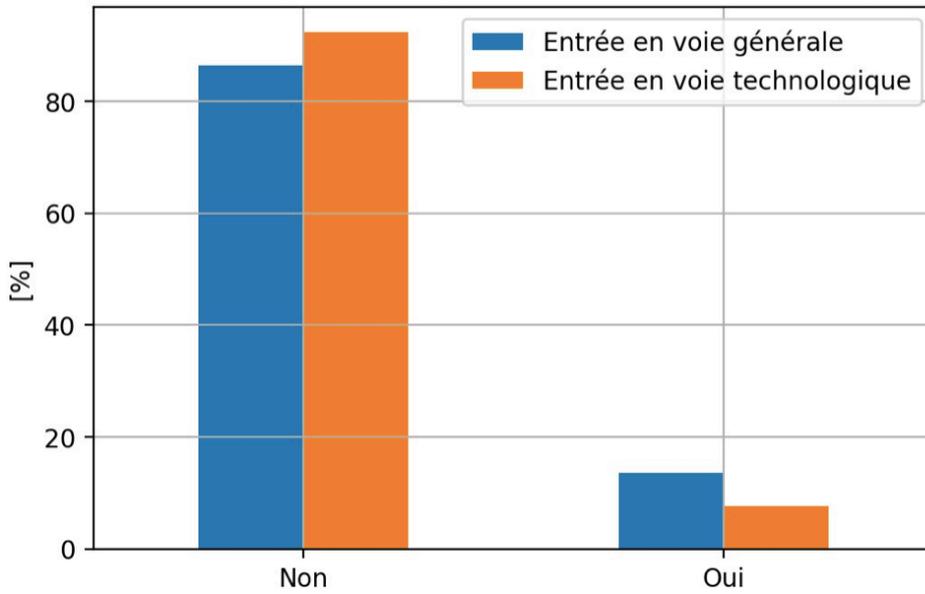
Graphique numéro 7

En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Conseiller d'orientation]



Graphique numéro 8

En général, pour réfléchir à ton orientation scolaire et discuter de tes choix (ex : choix d'une spécialité) qui consultes tu en priorité - [Personne]



## Bibliographie

- APMEP. (s. d.). *La classe préparatoire TSI, un exemple de promotion sociale*. APMEP. Consulté 12 mai 2022, à l'adresse <https://www.apmep.fr/La-classe-preparatoire-TSI-un>
- Boudon, R. (1973). *L'inégalité Des Chances : La mobilité Sociale Dans Les sociétés Industrielles*. Colin.
- Bourdieu P., Champagne P. (1992). *Les exclus de l'intérieur. Actes de la Recherche en Sciences sociales*. 91-92, pp. 71-75.
- Bruno, A. (2009). *Pierre Bourdieu & Jean-Claude Passeron : Les héritiers, les étudiants et la culture : un renouveau de la sociologie de l'éducation*. Ellipses.
- Charlot, B., Bautier, E., & Rochex, J.-Y. (1992). *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*. A. Colin.
- codification, F. C. supérieure de. (2011). *Code de l'éducation*. les Éd. des Journaux officiels.
- Collectif. (2001). *Revue du C.R.E. Politiques éducatives entre intentions et réalisations*. Université de Saint-Etienne.
- Cresson, G., & Gadrey, N. (2004). Between family and profession : Caring as a job. *Nouvelles Questions Feministes*, 23(3), 26-41.
- Dubet, F. (2004). *L'école des chances : Qu'est-ce qu'une école juste?* Seuil.
- Duru-Bellat, M. (2004). *L'école des filles : Quelle formation pour quels rôles sociaux?* L'Harmattan.
- Duru-Bellat, M., Bastard-Landrier, S. L., Piquée, C., & Suchaut, B. (2004). Tonalité sociale du contexte et expérience scolaire des élèves au lycée et à l'école primaire. *Revue française de sociologie*, 45(3), 441-468.
- Duru-Bellat, M., & Mingat, A. (1988). *De l'orientation en fin de cinquième au fonctionnement du collège*. IREDU. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02053991>

- Formation emploi.* (s. d.). Cairn.info. Consulté 12 mai 2022, à l'adresse <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-formation-emploi.htm>
- Fouinat, M., Hervé, S., & Lefort, J. (s. d.). *La classe préparatoire T.S.I. Un exemple de promotion sociale.* 456, 16.
- Gilly, M. (2003). 17. *Les représentations sociales dans le champ éducatif* (Vol. 7). Presses Universitaires de France.
- Goffman, E. (1963). *Stigmate ou les usages sociaux de l'handicap.* Les éditions de minuit.
- Lahire, B. (1995). *Tableaux de famille : Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires.* Le seuil.
- Lahire, B. (2016). *Pour la sociologie : Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse ».* La Découverte.
- Landrier, S., & Nakhili, N. (2010a). Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 109, 23-36. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.2734>
- Landrier, S., & Nakhili, N. (2010b). Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France. *Formation emploi*, 109(1), 23-36.
- Le baccalauréat technologique.* (s. d.). Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. Consulté 12 mai 2022, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-baccalaureat-technologique-1916>
- Lemarchant, C. (2017). *Unique en son genre.* Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.lemar.2017.03>
- MERLE, P. (2010). *La démocratisation de l'enseignement.* LA DECOUVERTE.
- Pepel, P., & Troger, V. (2001). *Histoire de l'enseignement technique.* L'Harmattan.
- THEOPHILE, N., & France, U. de P.-E.-M.-V. (2017). *Education & Formations : Voie professionnelle : choix d'affectation, conditions de*

*vie, conditions de travail : n° 93 - mai 2017. article 05, S'orienter en licence après un bac technologique : entre logiques individuelles et mécanismes institutionnels / Nadine Théophile. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Paris.* <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/13139/education-formations-voie-professionnelle-choix-d-affectation-conditions-de-vie-conditions-de-travail>

Troger, V., Bernard, P.-Y., & Masy, J. (2016). *Le baccalauréat professionnel : Impasse ou nouvelle chance ? : Les lycées professionnels à l'épreuve des politiques éducatives*. PUF.

Vouillot, F. (2007). L'orientation aux prises avec le genre. *Travail, genre et sociétés*, 18(2), 87-108.

Zanten, A. H.-V. (2009). *Choisir son école : Stratégies familiales et médiations locales*. Presses universitaires de France.

Zanten, A. V., & Obin, J.-P. (2010). *La carte scolaire : « Que sais-je ? » n° 3820*. Presses Universitaires de France.